

République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité - Justice



Office National de la Statistique (ONS)



Recensement Général de la Population et de l'Habitat
(RGPH), 2013



Bureau Central du Recensement (BCR)

Chapitre 13 : Situation socioéconomique de la femme en Mauritanie

Avril 2015

Liste des Graphiques dans le Texte

Graphique 1 : Répartition de la population selon le sexe en 2000 et 2013

Graphique 2 : Population féminine par Wilaya en 2000 et 2013

Graphique 3 : Effectif de population dans les wilayas où les femmes sont plus représentées

Graphique 4 : Effectif de population masculine dans les wilayas où les hommes les plus représentés

Graphique 5 : Proportions de la population féminine selon les moughatas de Nouakchott

Graphique 6 : Répartition de la population féminine par milieu de résidence

Graphique 7 : Taux d'urbanisation par Wilaya

Graphique 8 : Proportion de femme et rapport de féminité par groupe d'âges

Graphique 9 : Population féminine par groupes d'âge et par milieu

Graphique 10 : Age moyen et médian par sexe en 2013

Graphique 11 : Age moyen de la population féminine par wilaya et par milieu

Graphique 12 : Age moyen de la population féminine par wilaya et par milieu

Graphique 13 : Taux spécifique de fécondité par milieu de résidence

Graphique 14 : Taux d'alphabétisation de la population féminine par tranche d'âge et par milieu

Graphique 15 : Répartition des femmes actives occupées par branche d'activité

Graphique 16 : Répartition des ménages ordinaires selon le sexe du chef de ménage et par milieu de résidence

Liste des Tableaux en Annexe

Tableau 1 : Structure de la population totale selon le sexe en 2000 et 2013

Tableau 2 : Répartition de la population totale selon la wilaya et le sexe

Tableau 3 : Classement des Wilayas selon l'importance numérique des femmes en 2013

Tableau 4 : Classement des wilayas les plus importantes selon l'importance numérique des femmes en 2000

Tableau 5 : Importance de la population masculine pour les wilayas de l'Inchiri, du Tiris Zemmour, de Dakhlet Nouadhibou et de Nouakchott

Tableau 6 : Répartition de la population de la wilaya de Nouakchott

Tableau 7 : Répartition géographique des populations totale et féminine par wilaya en 2013

Tableau 8 : Répartition de la population résidente par milieu de résidence selon le sexe en 2013

Tableau 9 : Evolution de la population totale par milieu de résidence

Tableau 10 : Poids relatif des femmes selon la Wilaya et le milieu de résidence

Tableau 11 : Effectif de population selon le sexe et rapport de féminité selon le groupe d'âge

Tableau 12 : Structure par grands groupes d'âges de la population féminine (%)

Tableau 13 : Age moyen et âge médian de la population masculine et féminine en 2013

Tableau 14 : Age moyen et âge médian de la population féminine par wilaya et selon le milieu de résidence

Tableau 15 : Répartition (en %) de la population de 10 ans et plus selon l'état matrimonial

Tableau 16 : Situation matrimoniale des femmes selon le milieu de résidence

Tableau 17 : Proportion de femmes mariées par groupe d'âge selon le nombre de mariages

Tableau 18 : Proportion de femmes mariées selon le nombre de mariages par milieu de résidence

Tableau 19. : Proportion de la population résidente âgée de 10 ans par groupes d'âge selon le sexe et l'état matrimonial

Tableau 20 : Répartition de la population résidente féminine de 10 ans et plus vivant en polygame

Tableau 21. : Répartition de la population résidente féminine célibataire de 10 ans et plus par Wilaya et selon le milieu de résidence

Tableau 22. : Répartition de la population résidente féminine mariée de 10 ans et plus par Wilaya et selon le milieu de résidence

Tableau 23 : Répartition de la population résidente féminine divorcée de 10 ans et plus par Wilaya et selon le milieu de résidence

Tableau 24. : Répartition de la population résidente féminine veuve de 10 ans et plus par Wilaya et selon le milieu de résidence

Tableau 25 : Taux spécifiques de fécondité et Indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence

Tableau 26 : Répartition de la population de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction et selon le sexe

Tableau 27 : Proportion (%) de filles des ménages ordinaires de 6 à 11 ans ne fréquentant pas un établissement scolaire par Wilaya selon le milieu de résidence

Tableau 28 : Evolution du taux d'analphabétisme entre 2000 et 2013

Tableau 29 : Taux d'alphabétisation de la population de 10 ans et plus par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Tableau 30 : Langues écrites et parlées par la population de 10 ans et plus et selon le sexe

Tableau 31 : Proportion des femmes occupant un poste de responsabilité

Tableau 32 A et B : Répartition de la population féminine âgée de 10 ans et plus par situation d'activité selon l'état matrimonial

Tableau 33 : Population occupée par branche d'activité selon le sexe, 2013

Tableau 34 : Population occupée selon le statut d'emploi et le sexe, 2013

Tableau 35 : Répartition (%) de la population féminine active occupée par branche d'activité selon le niveau d'instruction

Tableau 36 : Répartition des ménages ordinaires selon le sexe du Chef de Ménage

Tableau 37 : Répartition des Chefs de Ménage ordinaires selon le sexe et le niveau d'instruction

Tableau 38 : Pourcentage des chefs de ménages selon le niveau d'instruction et la wilaya de résidence

Tableau 39 : Pourcentage des chefs de ménages selon le sexe, l'état matrimonial et le milieu de résidence

Liste des Abréviations

BCR : Bureau Central du Recensement

BTP : Bâtiments et Travaux Publics

DUDH : Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

CEDEAO : Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CSP : Code du Statut Personnel

CLSP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté

CEDEF : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard de la Femme

CDE : Convention sur les Droits de l'Enfant

MASEF : Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfant et de la Famille

MGF : Mutilations Génitales Féminines

ISF : Indice Synthétique de Fécondité

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONS : Office National de la Statistique

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SECF : Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine

UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population

TABLE DES MATIERES

Résumé	03
Introduction générale	04
I. Le contexte de l'étude	05
1.1. Le contexte national	05
1.2. Le contexte international	06
II. Caractéristiques démographiques de la population féminine mauritanienne	07
2.1 Evolution de la population totale mauritanienne	07
2.2 Importance numérique des femmes	07
2.3 Localisation géographique de la population féminine	08
2.3.1 Poids démographique de la wilaya de Nouakchott	08
2.3.2 Poids démographique des autres wilayas.....	10
2.3.3 Wilayas à faible population féminine	11
2.4 Répartition de la population de Nouakchott	12
2.5. Importance de la femme rurale	14
2.6. Taux d'urbanisation des femmes	14
2.7. Femme et structure par âge de la population.....	16
2.7.1. Examen de la structure de la population féminine par groupe d'âge	16
2.7.2. Rapport de féminité de la population	16
2.7.3. La structure de la population féminine par grands groupes d'âge	17
2.7.4. Age moyen et âge médian des femmes.....	18
2.8. Etat matrimonial des femmes.....	21
2.8.1. Etat matrimonial selon le sexe.....	21
2.8.2. Etat matrimonial selon le milieu de résidence	22
2.8.3. Proportion des femmes mariées selon le nombre de mariages	22
2.8.4. Pratique de la polygamie selon le milieu de résidence et la wilaya	24
2.9. Fécondité	26
III. Femme et Education	27
3.1. Proportion des filles ayant suivi un enseignement	28
3.2. Proportion des filles ne fréquentant pas un établissement scolaire	28
3.3. Proportion de la population féminine analphabète	28
3.4. Langues écrites et parlées par les femmes	30
IV. Participation des femmes à la vie économique	30
4.1. Situation de la population féminine active	30
4.2. Situation d'activités économiques des femmes.....	30
4.3. Femmes vivant avec un handicap	33
V. Femmes chefs de ménages	40
Conclusion.....	43
Annexes	
Bibliographie	

Résumé analytique

Selon les données quantitatives issues du 4^{ème} RGPH effectué en 2013, la Mauritanie compte un effectif de 1.794.294 femmes, soit 50,7%, d'une population totale de 3 537 368 habitants contre 49,3% d'hommes.

Dans l'ensemble, la population totale de la Mauritanie est très inégalement répartie entre l'ensemble des wilayas, et se concentre pour l'ensemble dans la wilaya de Nouakchott qui abrite à elle seule, 27,1% de la population totale.

La femme mauritanienne est essentiellement rurale. En moyenne la proportion de la population rurale dans la population totale féminine est de 52,4% contre 49,1% pour la population urbaine et 46,4% pour la population nomade. On y compte 110,2 femmes pour 100 hommes dénombrés. Le taux d'urbanisation atteint au total et en moyenne au plan national 48,3%. L'âge moyen atteint 22,5 ans. Il est plus élevé que l'âge médian qui se situe à 18 ans.

Le mariage est un état dominant chez la femme : 45,8% des femmes sont mariées, alors que la proportion des femmes célibataires est de 37,6%, celle des femmes divorcées est de 10% et celle des veuves n'atteint que 6,6%. 78% des femmes se sont mariées au moins une fois. La proportion des femmes vivant dans des couples polygames atteint 37,6% de la population des femmes mariées. La polygamie est prédominante dans le milieu rural. 14% des femmes mariées vivent en polygames. L'indice synthétique (ISF) de fécondité est de 4,3 enfants par femme. Le taux spécifique de fécondité est partout plus élevé en milieu nomade. Il est pour les 15-19 ans de 0,839 contre (0,819) en milieu rural et (0,0716) en milieu urbain.

La proportion des femmes de 6 ans et plus ne possédant aucune instruction s'élève à 36,9% contre 28,8% pour les hommes. La proportion des filles de 6 à 11 ans ne fréquentant pas un établissement scolaire est de 51,2% pour l'ensemble du pays. Le niveau d'analphabétisme des populations atteint 36,9%. Celui des femmes est de 41%. Le taux d'alphabétisation est de 63,7%. Les hommes (68,7%), sont plus alphabétisés que les femmes (59%). 41% de femmes de la population de 10 ans et plus ne sait ni lire et ni écrire.

La population féminine est constituée à 56,1% de femmes au foyer. Dans l'ensemble, 37,1% de la population féminine occupée dans les différentes branches de l'économie nationale ne disposent d'aucune instruction.

36% des ménages ordinaires, sont dirigés par des femmes. 43,4% d'entre elles n'ont aucune instruction. La wilaya du Guidimagha abrite le taux d'analphabétisme le plus élevé chez les femmes.

Introduction générale

Le présent document a pour objectif de présenter la situation socio-économique de la femme mauritanienne au regard des données statistiques et quantitatives disponibles, issues des résultats du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2013) réalisé du 25 mars au 8 avril 2013.

La problématique de la femme mauritanienne est une question multidimensionnelle, d'une importance primordiale voire significative qui mérite d'être traitée. En effet, elle occupe une place importante dans la société mauritanienne en raison des traditions socioculturelles et des modes de vie de ses différentes composantes

En matière de genre, les données sexospécifiques qui ont longtemps manqué auraient pu permettre de mesurer les discriminations dont sont victimes les femmes dans le domaine économique, mais aussi les violences qu'elles subissent. L'interprétation des données disponibles sur l'emploi, le taux d'activité des femmes et le chômage est délicate étant donné l'absence de prise en compte d'une partie importante de leurs activités.

Par ailleurs, beaucoup d'études menées ces dernières années dans le pays démontrent que les conditions de vie de la femme urbaine se sont nettement améliorées et que celles de la femme rurale restent difficiles. Ces conditions difficiles s'expliquent par le fait de l'ampleur des mutations sociales, de la pauvreté, des conséquences de l'exode rural, de l'insuffisance de l'accès aux services sociaux de base, de l'ignorance des droits politiques, économiques et sociaux.

Cependant la participation de la femme mauritanienne à la vie économique et sociale ne se limite plus seulement aux tâches domestiques et à l'éducation traditionnelle des enfants, mais recouvre également de nouvelles activités qui concourent à son implication croissante dans les secteurs professionnels et productifs modernes, voire dans la vie politique.

Prenant toute la mesure du poids démographique de cette frange productive de la population nationale, les pouvoirs publics ont engagé une dynamique de promotion féminine, à travers différents projets et programmes de développement qui préconisent l'approche genre visant à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et notamment l'autonomisation des femmes.

Sur la base des indications fournies par les données statistiques disponibles, le rapport s'attèlera à présenter le profil sociodémographique actuel de la femme mauritanienne, d'une part, son niveau de participation à la vie économique d'autre part, de manière à montrer les évolutions et les progrès enregistrés en faveur de la femme.

Aussi, en vue de rendre compte de la situation économique, sociale et culturelle de la femme mauritanienne, ledit rapport s'articule comme suit :

- Le contexte de l'étude ;
- Les caractéristiques sociodémographiques de la femme ;
- La participation de la femme à la vie économique et sociale ;

- La femme chef de ménage.

I. Le contexte de l'étude

1.1 Le contexte national

De par sa position géographique entre l'Afrique Noire et le Maghreb Arabe, la République Islamique de la Mauritanie se trouve dotée d'un double héritage culturel riche et variée. Compte tenu de ce fait, la vie de la femme mauritanienne a été fortement marquée par les valeurs arabo islamique et africaine.

Dans ce contexte, la situation de la femme mauritanienne a connu des changements positifs très appréciables au cours de ces dernières années. C'est ainsi que son statut social a été amélioré. En effet, soucieux du renforcement de son rôle, les pouvoirs publics, dans l'ère de la mondialisation qui impose de plus en plus les principes d'équité et du genre, ont créé un département ayant en charge la gestion des questions liées à la femme. Ce qui s'avère être une action novatrice au service de la promotion des droits de la femme. L'objectif essentiel de disposer d'un département ministériel était de faire face aux principales difficultés dont, entre autres, les mariages précoces, l'inaccessibilité aux services essentiels de base, le chômage, le manque de qualification professionnelle, le divorce, les violences, les pratiques néfastes, la déperdition scolaire, etc.

La réalisation de certains de ces objectifs a eu comme résultats de mettre des jalons pour tendre à la complémentarité qui, serait le meilleur moyen d'assurer le développement durable, de réduire la précarité des conditions de vie de la femme en Mauritanie.

Pour permettre à la femme mauritanienne d'accéder aux ressources économiques, à la pleine participation politique et sociale et à l'insertion dans la vie active, un cadre institutionnel régissant la promotion de la femme a été défini. Celui-ci comporte un arsenal juridique important, programmes et projets de développement, comme mesures d'accompagnement, pour son application et sa vulgarisation. Le dispositif juridique, légal et réglementaire national comprend entre autres :

- La Constitution qui consacre l'égalité devant la loi, de tous les mauritaniens, sans distinction de race, de sexe, et d'origine ; l'égal accès de tous les mauritaniens aux fonctions et emplois publics sans autres conditions que celles fixées par la loi, la garantie sans aucune distinction à tous les citoyens, le droit de propriété et d'héritage ;
- le Code de la nationalité qui reconnaît la nationalité d'origine au même titre à l'homme et à la femme ;
- Le droit civil et commercial interdit toute forme de discrimination à l'égard des femmes. Elles peuvent exercer des activités commerciales, passer des contrats, vendre et disposer de biens meubles et immeubles ;
- Le droit pénal assure le principe de l'égalité entre les sexes et traduit le souci de protection des femmes contre toutes sortes d'abus ;
- Le Code de protection pénale de l'enfant qui protège les droits des enfants et notamment ceux de la petite fille ;

- La loi portant incrimination et répression de l'esclavage ;
- Le Code du Travail ;
- le Code du Statut Personnel (CSP), s'inscrit dans le cadre de la Charia, régit tous les aspects de la vie familiale et garantit une meilleure gestion des rapports au sein de la société, porte à 18 ans l'âge de référence au mariage pour les hommes et les femmes et permet de lutter contre les mariages précoces ou forcés.

D'autres textes législatifs consacrent le principe de non-discrimination à l'égard des femmes. Ainsi un quota minimum de 20% est fixé pour la représentation des femmes sur chaque liste municipale et législative et elle jouit de ses pleins droits électifs.

Les différents cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, les objectifs de la politique de développement économique et social du pays, reposant sur une vision à long terme pour l'atteinte des OMD, favorisent la participation des femmes à la vie économique et sociale.

L'évaluation de la deuxième phase du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté a permis de faire ressortir les priorités concernant notamment l'amélioration de l'accès des femmes aux facteurs de production et aux marchés, la lutte contre le chômage et le sous-emploi, le développement de l'entrepreneuriat féminin et le renforcement de leur productivité.

Malgré l'adhésion de la Mauritanie à plusieurs conventions internationales et mesures d'accompagnement qui prônent l'autonomisation de la femme et son accès aux centres de décisions, plusieurs défis demeurent encore pour faciliter le processus de participation de la femme et son accès à la justice et à son épanouissement.

Les pouvoirs publics ont adopté plusieurs stratégies nationales de promotion féminine dont la finalité est la promotion de la participation effective des femmes à la vie socioéconomique et politique du pays. Un des principaux axes de ces stratégies concerne la participation de la femme et des organisations féminines dans les instances communautaires de développement à la base.

On note également, la mise en place de différentes politiques nationales en faveur de la famille, de la petite enfance, de lutte pour l'abandon des mutilations génitales féminines (MGF). Des stratégies comme l'institutionnalisation du genre, le plan d'action national pour le développement de la femme rurale, et la stratégie nationale de la micro finance et de la micro entreprise sont mises en œuvre pour une meilleure intégration de la femme.

On peut citer aussi, l'adoption d'une feuille de route issue des recommandations du rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines de l'esclavage et d'un plan d'action national de lutte contre les séquelles de l'esclavage et la création d'une agence dédiée à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion des couches les plus démunies comme dispositifs favorisant l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables en général et de la femme en particulier.

1.2 Le contexte international

Au niveau international, la Mauritanie a adopté les principales conventions internationales relatives à l'équité et à l'égalité des sexes et au renforcement du pouvoir des femmes. Ce sont notamment, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la Femme (CEDEF 1979), la plateforme d'actions de Dakar (1994), le programme d'actions de Beijing (1995), la politique GENRE de la CEDEAO (2002), le protocole de la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatifs aux droits de la femme en Afrique (2003), la déclaration solennelle des Chefs d'Etat de l'Union Africaine sur l'égalité entre les Hommes et les femmes en Afrique de l'Ouest, la politique Genre de l'Union Africaine (2008), la Résolution 1325 sur femme, paix et sécurité (2000), les Résolutions connexes 1820 (2008), 1888 et 1889 (2009) du Conseil de Sécurité des Nations Unies. La Mauritanie a également souscrit à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et notamment pour ce qui concerne l'amélioration de la situation de la femme et de l'enfant.

II. Caractéristiques démographiques de la population féminine mauritanienne

2.1 Evolution de la population totale mauritanienne

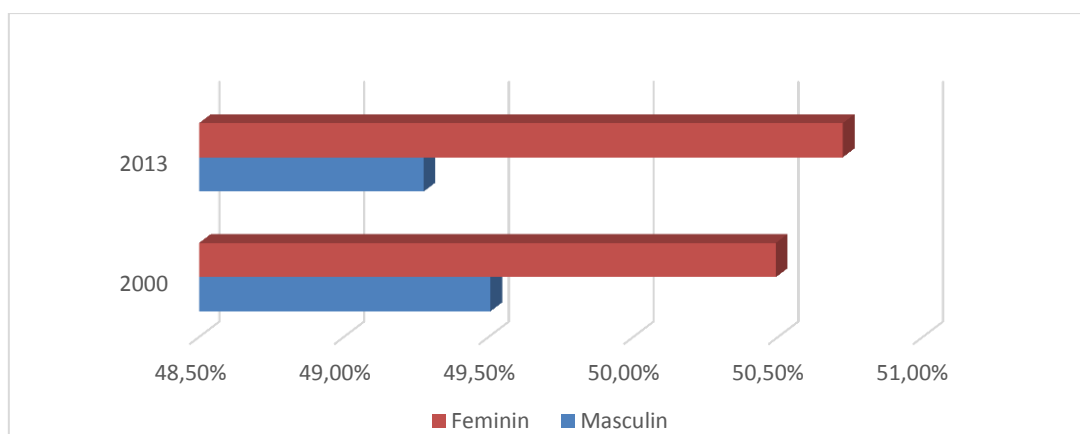
Au terme du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), la population totale de la Mauritanie s'élève à 3.537.368 habitants. Ainsi, cette population a plus que doublé entre les quatre recensements de 1977, 1988, 2000 et de 2013, au cours desquels, l'effectif de la population totale nationale est, respectivement, de 1.338.830 habitants, 1.864.236 habitants et 2.548.157 habitants.

Le taux annuel moyen de croissance est de 2,77% pour la période comprise entre 2000 et 2013 contre 2,6% pour la période de 1988 à 2000. Soit un écart annuel moyen de croissance de 0,1% pour la période comprise entre 2000 et 2013.

2.2 Importance numérique des femmes

Les données quantitatives issues du 4^{ème}RGPH de 2013 indiquent que, sur une population totale de 3.537.368 habitants, la Mauritanie compte 1.794.294 femmes, soit 50,7% de la population totale de la Mauritanie, contre 50,5% en 2000. Ces données montrent qu'il y a plus de femmes que d'hommes. Ces derniers ne représentent en 2013, que 49,3% de la population totale. Même si son effectif s'est accru de 501.362 hommes, la proportion de la population masculine dans la population totale a diminué passant de 49,5% en 2000 à 49,3% en 2013. Ces données traduisent encore l'importance numérique des femmes et leur poids démographique dans la population totale. Le tableau n°1 en annexe montre l'importance numérique des femmes telle qu'elle découle des deux RGPH 2000 et 2013. Le graphique ci-dessous, illustre l'importance numérique de la population féminine telle que dénombrée à la suite des RGPH 2000 et 2013.

Graphique 1 : Répartition de la population selon le sexe en 2000 et 2013



2.3 Localisation géographique de la population féminine

Dans l'ensemble, la population totale de la Mauritanie est très inégalement répartie entre les wilayas du pays. Elle se concentre pour l'ensemble dans la wilaya de Nouakchott, suivie de loin par le Hodh El Chargui.

2.3.1 Poids démographique de la wilaya de Nouakchott

En effet, le tableau n°2 en annexe, montre que la wilaya de Nouakchott, abrite à elle seule, 27,1% de la population totale du pays, soit plus du quart de l'ensemble des habitants de la Mauritanie, ce qui correspond à un effectif de 958.399 habitants. On observe que cette population totale était de 134.704 habitants en 1977, de 387.802 en 1988 et de 611.883 en 2000. Soit, respectivement, 10%, 21% et 24% de la population totale pour les années de recensement ci-dessus. Ce poids reflète un flux migratoire important de la population de l'intérieur du pays vers la capitale.

Le poids démographique de la wilaya de Nouakchott, s'explique diversement par des situations à la fois conjoncturelles et structurelles liées à l'exode rural. Ce dernier reste largement lié à la sécheresse, aux crises alimentaires et nutritionnelles accentuées par les déficits pluviométriques, agricoles et pastoraux, ainsi que par la dégradation des conditions de vie des populations rurales sévèrement touchés par le chômage.

Le déséquilibre régional, en matière d'infrastructures et d'équipements socioéconomiques, culturels et techniques, la concentration des activités politiques, administratives, économiques, financières et commerciales dans les centres urbains en général, dans la ville de Nouakchott en particulier, constituent un autre facteur de déséquilibre en matière de la répartition de la population. En effet, pour avoir plus accès aux services sociaux de base, aux ressources productives, à l'emploi, au crédit et à de meilleures de conditions de vie, les hommes et les femmes ont tendance à une certaine mobilité dans les grands centres urbains.

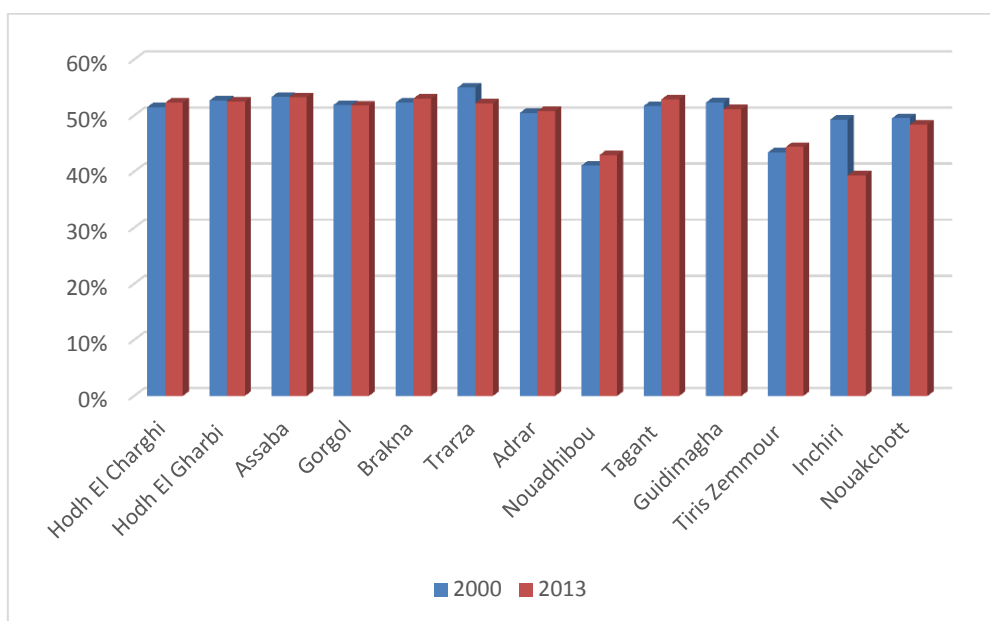
Cette situation engendre une sédentarisation anarchique et une forte pression sur les équipements collectifs disponibles. Or cette sédentarisation requiert une allocation

satisfaisante des ressources financières et un équilibre régional des investissements en matière d'infrastructures de base.

Les stratégies actuelles de développement essaient de prendre en compte ces aspects qu'illustrent la création, la délocalisation et la réhabilitation à l'intérieur du pays de structures éducatives, techniques et culturelles, sanitaires et sociales et des entreprises de productions alimentaires.

Le graphique suivant illustre la répartition spatiale de la population féminine sur le territoire national.

Graphique 2 : Population féminine par Wilaya en 2000 et 2013



Bien que plus peuplées, en valeur absolue, les wilayas de Nouakchott et du Hodh El Chargui ne comptent pas, en valeur relative, plus de femmes dans leur population totale. En 2013, la proportion de la population de sexe féminin sur la population totale de la wilaya est de 48,4% à Nouakchott et de 52,3% dans le Hodh El Chargui par exemple.

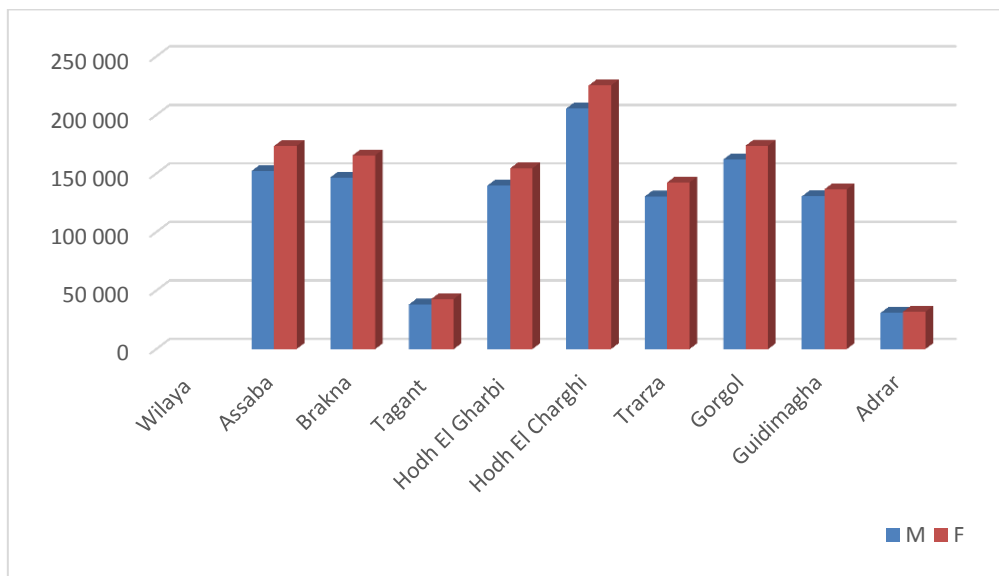
2.3.2 Poids démographique des autres wilayas

Comme le montre les tableaux n°2 et 3 en annexe, neuf wilayas abritent 1.246.244 femmes, soit 52,3% de la population totale desdites wilayas qui totalisent 2.382.290 habitants ; ce qui représente 69,5% de la population totale féminine et 35,2% de la population totale du pays. Ces wilayas où les femmes sont plus représentées par ordre d'importance numérique sont : l'Assaba (53,3%), le Brakna (53,0%), le Tagant (52,9%), le Hodh El Gharbi (52,5%), le Hodh El Chargui (52,3%), le Trarza (52,2%), le Gorgol (51,8%), le Guidimagha (51,1%), et l'Adrar (50,8%).

De même, on remarque également que certaines wilayas ont enregistré une nette progression de leur population féminine. C'est le cas du Tagant, dont le poids démographique des femmes par rapport aux hommes, a atteint 52,9% en 2013 contre 51,7% en 2000. Le Brakna, a

enregistré une progression de la proportion des femmes dans sa population totale qui passe de 125 609 (52,3%) femmes en 2000 à 165620 femmes (53,0%) en 2013. Au Guidimagha la population féminine s'est accrue en valeur absolue, passant de 97 666 femmes en 2000 à 136 498 femmes en 2013. Mais en valeur relative cette population a enregistré une baisse en passant de 52,3% à 51,1%. Cela peut s'expliquer par le facteur de la migration, compte tenu du fait de la situation géographique de la wilaya (entre deux frontières) et ses traditions ancestrales migratoires. Le graphique ci-dessous illustre le poids démographique des femmes dans les neuf wilayas citées plus haut.

Graphique 3 : Effectif de population dans les wilayas où les femmes sont plus représentées



A titre comparatif, en 2000, les wilayas qui comptent une proportion importante de femmes, sont le Trarza (55%), l'Assaba (53,3%), le Hodh el Gharbi (52,7%), le Guidimakha (52,3%), le Brakna (52,3%), le Gorgol (51,9%), le Tagant (51,7%), le Hodh El Chargui (51,5%) et l'Adrar (50,5%). La proportion de la population féminine pour les neuf wilayas est comprise entre 50,5% (Adrar) et 55% (Trarza). Tandis qu'en 2013, cette proportion est comprise entre 50,8% (Adrar) et 53,3% (Assaba). On remarque aussi, que la proportion des femmes a nettement reculé au Trarza, passant de 55% en 2000 à 52,2% en 2013. Vu que cette wilaya est limitrophe de Nouakchott et frontalière du Sénégal, on pourrait se demander s'il ne s'agit pas ici d'une immigration urbaine et extérieure.

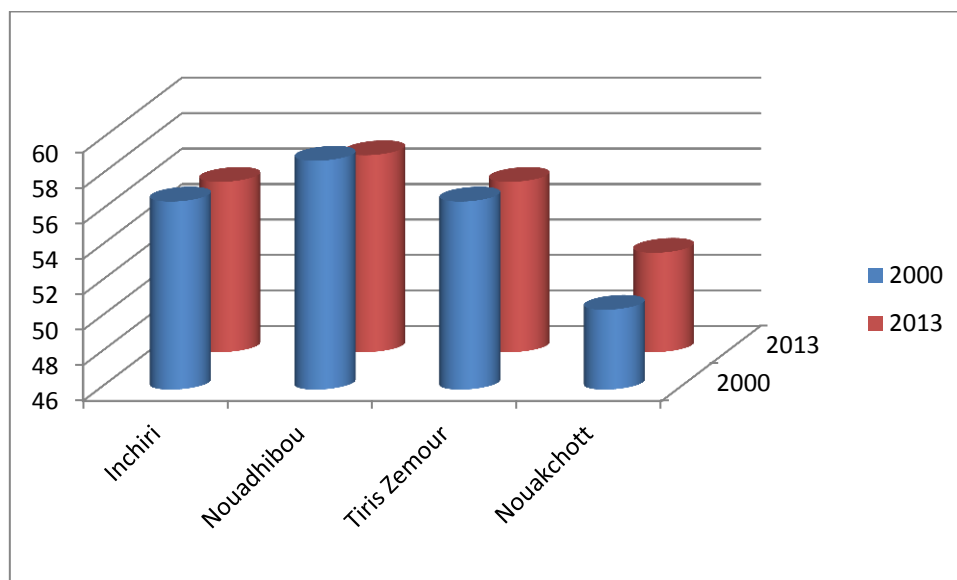
2.3.3 Wilayas à faible population féminine

Les wilayas de Nouakchott, de l'Inchiri, du Tiris Zemmour et de Dakhlet Nouadhibou se caractérisent par la faiblesse de leur population féminine, par rapport à la population masculine, aussi bien pour l'année 2013 que pour l'année 2000, comme le montre le tableau n°5 en annexe. On constate que la proportion des femmes dans la wilaya de l'Inchiri a nettement baissé, passant de 49,3% en 2000 à 39,4% en 2013. Ceci peut s'expliquer par

l'effet du développement des industries extractives et de l'apport de la main-d'œuvre principalement masculine dans cette wilaya.

La proportion des femmes de Dakhlet Nouadhibou a augmenté en 2013 passant de 41,1% en 2000 à 42,9% en 2013, mais reste en dessous de la moyenne nationale qui est de 50,7%. La proportion de la population masculine est restée ainsi plus importante, même si on observe un recul en 2013 avec 57,1% contre 58,9% en 2000. Cette situation pourrait s'expliquer par l'importance des activités de pêche, nécessitant de la main d'œuvre pour le traitement des produits halieutiques, le développement de l'emploi féminin dans ce domaine. Et en plus on peut noter le désenclavement de la ville de Nouadhibou, l'émergence d'activités commerciales et d'entrepreneuriat féminin et le regroupement des familles de personnels travaillant dans la marine marchande et dans l'industrie extractive consécutive à l'accessibilité de Nouadhibou ; et par ailleurs, la construction de la route reliant le Maroc au Sénégal, en passant par cette wilaya.

Graphique 4 : Proportion de population masculine dans les quatre wilayas où les hommes sont les plus représentés



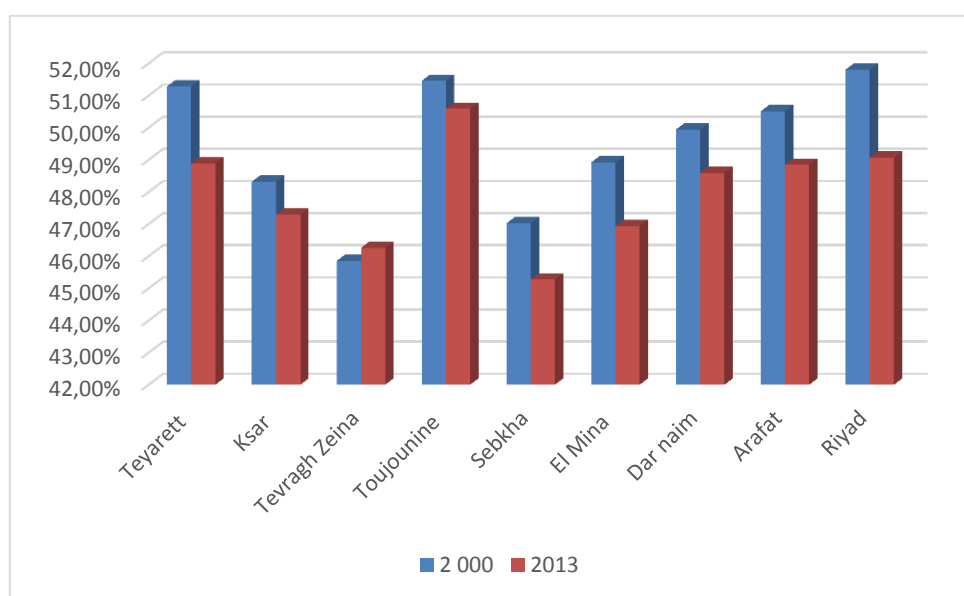
Dans le Tiris Zemmour, la proportion des femmes a légèrement augmenté passant de 43,4% en 2000 à 44,4% en 2013 alors que celle des hommes recule passant de 56,6% en 2000 à 55,6% en 2013 en raison d'une présence croissante des femmes des travailleurs de la SNIM venues rejoindre leurs maris. On note aussi l'importance du commerce féminin et l'existence des industries créatives féminines (les perles de Zouerate dont la matière première ne se trouve que dans cette zone).

Nouakchott se signale par un accroissement de la population masculine qui passe de 50,5% en 2000 à 51,6% en 2013 alors que la proportion des femmes est en recul entre 2000 (49,5%) et 2013 (48,4%). Toutefois, en valeur absolue, l'effectif de la population féminine de Nouakchott s'est accru de 160.463 femmes entre les deux recensements. Le graphique 4 illustre la répartition de la population masculine de ces quatre wilayas.

2.4 Répartition de la population de Nouakchott

Dans le cas spécifique de Nouakchott, la répartition de la population entre les neufs moughataas selon les données de 2013, montre la prédominance de la population masculine, qui atteint en moyenne 51,6%, sur celle des femmes, dont la proportion ne s'élève en moyenne qu'à 48,4% (Tableau n°6 en annexe). La proportion de femmes de la Moughataa de Toujounine atteint 50,6% en 2013 et dépasse la proportion féminine moyenne de Nouakchott (48,4%).

Graphique 5 : Proportion de la population féminine selon les moughataas de Nouakchott au cours des RGPH de 2000 et 2013



Le poids démographique des femmes est partout en recul, sauf à Teyragh Zeina, (45,9% en 2000 et 46,3% en 2013). Ce constat peut s'expliquer par la présence des femmes chefs de ménage disposant de leur propre domicile et aussi de par l'importance de l'activité du commerce féminin dans cette Moughataa, symbolisée par l'existence d'un marché détenu uniquement par des femmes, mais aussi par son importance administrative et financière. L'importance numérique des femmes dans les différentes Moughataas de Nouakchott est illustrée par le graphique ci-dessus.

2.5. Importance de la femme rurale

Suivant les données du tableau n° 8 en annexe, portant sur la répartition de la population résidente par milieu de résidence selon le sexe en 2013, il apparaît que la femme mauritanienne est essentiellement rurale. Le poids démographique relatif des femmes en milieu rural atteint 52,4%, correspondant à un effectif de 923.083 femmes dans une population rurale totale de 1.760.937 personnes. En milieu rural, le nombre de femmes pour 100 hommes est encore plus élevé : dans l'ensemble, il existe 102,9 femmes pour 100

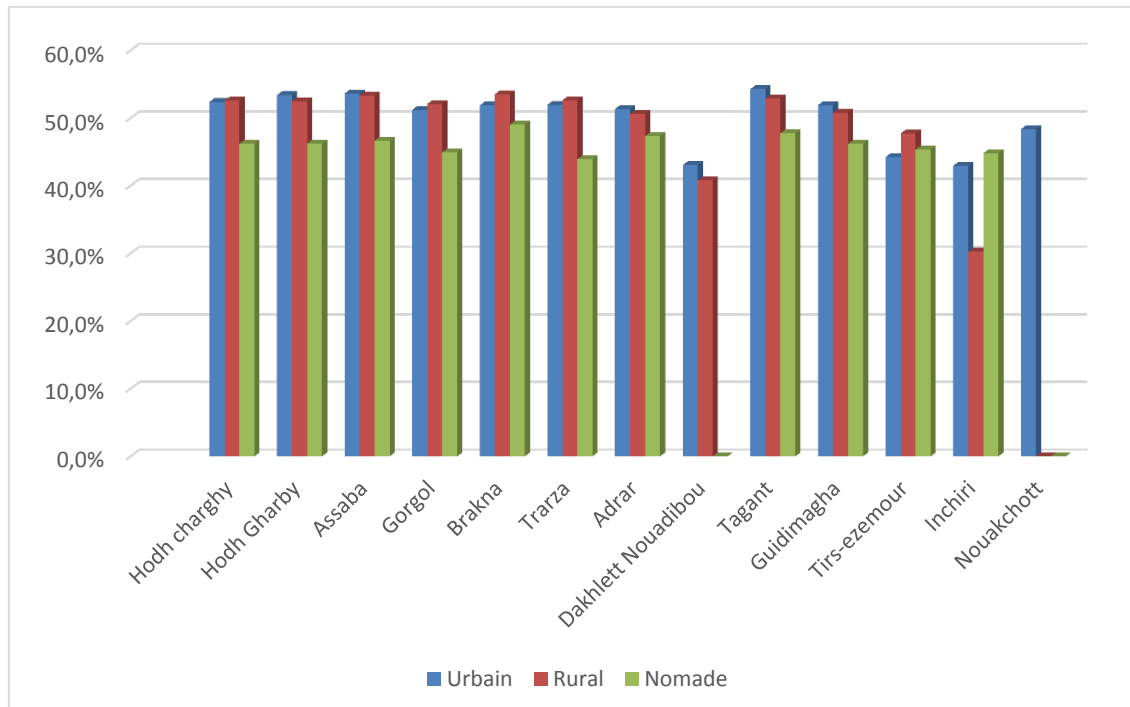
hommes, 110,2 femmes pour 100 hommes en milieu rural, en milieu urbain 96,6 femmes pour 100 hommes et 86,5 pour le milieu nomade. Par contre, les femmes sont dans des proportions moindres plus présentes en milieu urbain qu'en milieu nomade. La proportion des femmes urbaines dans la population urbaine totale est de 49,1% pour une population totale de 1.710.103 urbains.

Cet aspect souligne l'ancrage de la population féminine rurale dans les terroirs s'expliquant par le rôle prépondérant qu'elles jouent dans ce milieu. Ce rôle reste lié aux responsabilités sociales qui sont les siennes. Par contre, les hommes migrent le plus, durablement ou de manière saisonnière, vers les centres urbains pour des raisons économiques ou commerciales même si l'on constate une relative mobilité des femmes pour leurs activités commerciales ou professionnelles. Du reste, on observe de plus en plus une migration féminine croissante entre les wilayas et au-delà, vers l'extérieur du pays.

2.6. Taux d'urbanisation des femmes

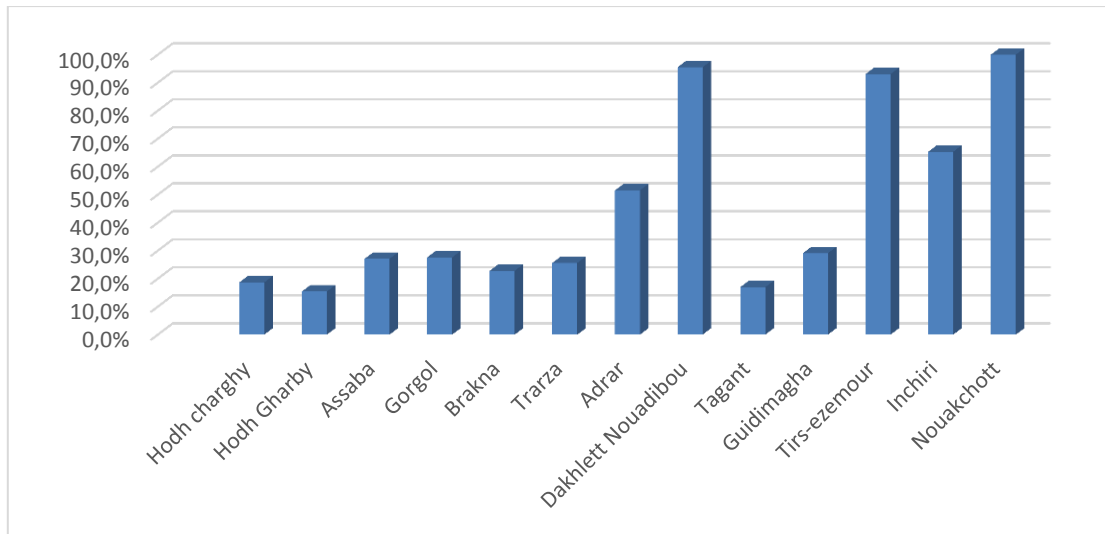
Le taux d'urbanisation atteint au total et en moyenne au plan national 48,3%. Selon les wilayas, il est de 100% à Nouakchott, 95% à Dakhlet Nouadhibou, 93% au Tiris Zemmour, 65% dans l'Inchiri. Dans l'ensemble le taux d'urbanisation reste faible dans la plupart des wilayas et notamment dans les deux Hodh et le Tagant comme le montre le tableau n° 10 en annexe, présentant le poids relatif des femmes selon la Wilaya et le milieu de résidence.

Graphique 6 : Répartition de la population féminine par milieu de résidence selon la wilaya



Selon les Wilayas, les femmes constituent une part importante de la population urbaine en Assaba (53,6%), dans le Hodh El Gharbi (53,4%), le Tagant (54,3%), le Guidimagha (51,9%), l'Adrar (51,4%), Nouakchott (48,4%), Dakhlet Nouadhibou (43,1%). Le graphique ci – dessous illustre le taux d'urbanisation par wilaya.

Graphique 7: Taux d'urbanisation par Wilaya



En moyenne la proportion de la population rurale dans la population totale féminine est de 52,4% contre 49,1% pour la population urbaine et 46,4% pour la population nomade. Le poids de la population rurale féminine est plus marquée dans les wilayas du Hodh El Charghi (52,6%), le Brakna (53,5%), Trarza (52,6%), Tiris Zemmour (47,7%). La population nomade est dominante dans les wilayas du Brakna (49%), le Tagant (47,8%), Adrar (47,3%), Assaba (46,7%), le Hodh el Gharbi et le Guidimakha (46,2%), Tiris Zemmour (45,4%), Inchiri (44,8%), Trarza (43,9%). Nouakchott et Nouadhibou, respectivement capitale politique et économique constituent des cités urbaines à part entière.

2.7. Femme et structure par âge de la population

Il ressort du tableau n° 11 que la population féminine de la Mauritanie est encore jeune. Les moins de 30 ans (six groupes d'âges successifs de 0-29ans) correspondant à un effectif total de 2.485.493 personnes, représentent 70,3% de la population totale du pays. Sur cet ensemble, la proportion de la population féminine jeune est de 50,3%.

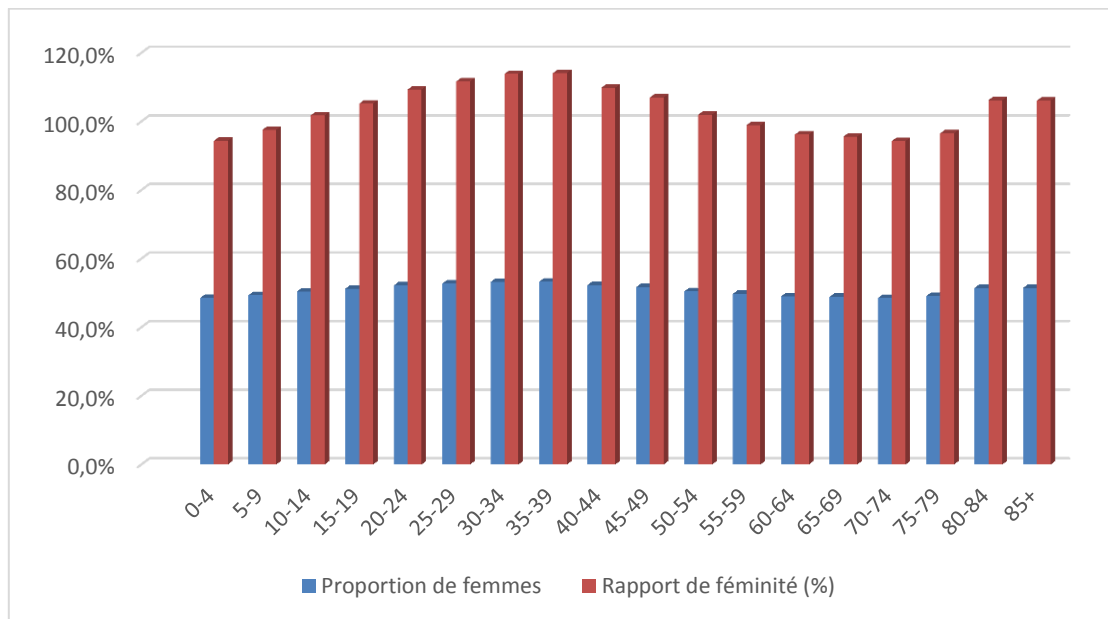
2.7.1. Examen de la structure de la population féminine par groupe d'âge

La proportion des jeunes filles est de 50,4% pour les 10-14 ans, et de 51,3% pour les 15-19 ans. Celle des jeunes femmes est 52,2% pour les 20-24 ans, de 52,8% pour les 25-29 ans. La proportion de la population masculine prédomine dans sept groupes d'âges : ce sont pour les jeunes, le groupe d'âge des 0-4ans (48,6%) et des 5-9ans (49,4 %) ; pour les hommes d'âges murs, les groupes d'âges de 55-59 ans (49,7%), des 60-64ans (49%), et des 65-69 ans (48,9%) et enfin pour les hommes âgés, les groupes d'âges des 70-74ans (48,5%) et enfin, des 75-79 ans (49,1%).

2.7.2. Rapport de féminité de la population

Le rapport de féminité est largement élevé pour un certain nombre de groupe d'âges. Pour les femmes adultes, il est de 113,9% pour les 30-34 ans et les 35-39 ans. Pour les jeunes femmes, il est en faveur du groupe d'âge des 25-29 ans avec 111,7% et de 109,3% pour les 20-24 ans. Il y a plus de femmes pour 100 hommes dans le groupe d'âge des 40-44 ans (109,9%), des 45-49 ans (107%) et des 15-19 ans (105,2%).

Graphique 8: Proportion de femmes et rapport de féminité par groupe d'âges

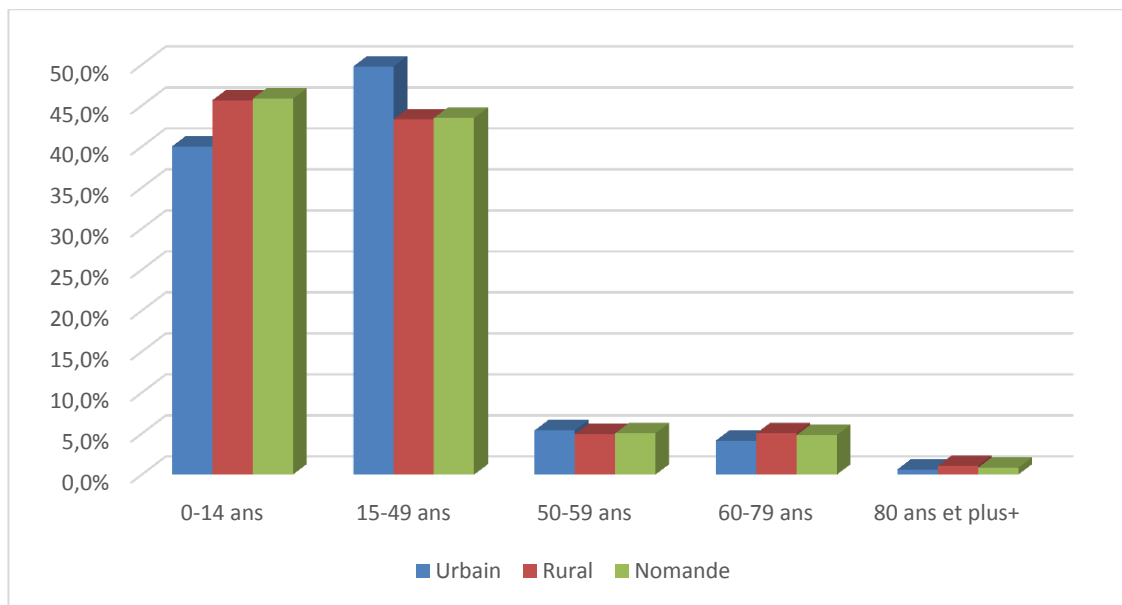


2.7.3. La structure de la population féminine par grands groupes d'âge

L'examen du tableau n° 12 en annexe montre que dans l'ensemble, 46,4% de la population féminine a un âge compris entre 15 et 49 ans et que 43% de celle-ci se situe dans le grand groupe d'âge des 0-14 ans. Ces deux grands groupes d'âges représentent à eux deux 89,4% de la population totale féminine. Il en découle que la population féminine est dominée par des filles en âge de faire des études préscolaires et secondaires.

La population féminine comprend également des jeunes femmes, en âge de poursuivre des études supérieures, de travailler, de se marier, et de procréer. Les trois grands groupes d'âges restants ne font ensemble que 17,7% de la population totale féminine. Ils représentent la partie de la population féminine d'âge adulte, mûre et âgée. Mais les personnes âgées (60 ans et plus), y occupent une part peu importante avec une proportion de 5,4%.

Graphique 9: Population féminine par groupes d'âge et par milieu



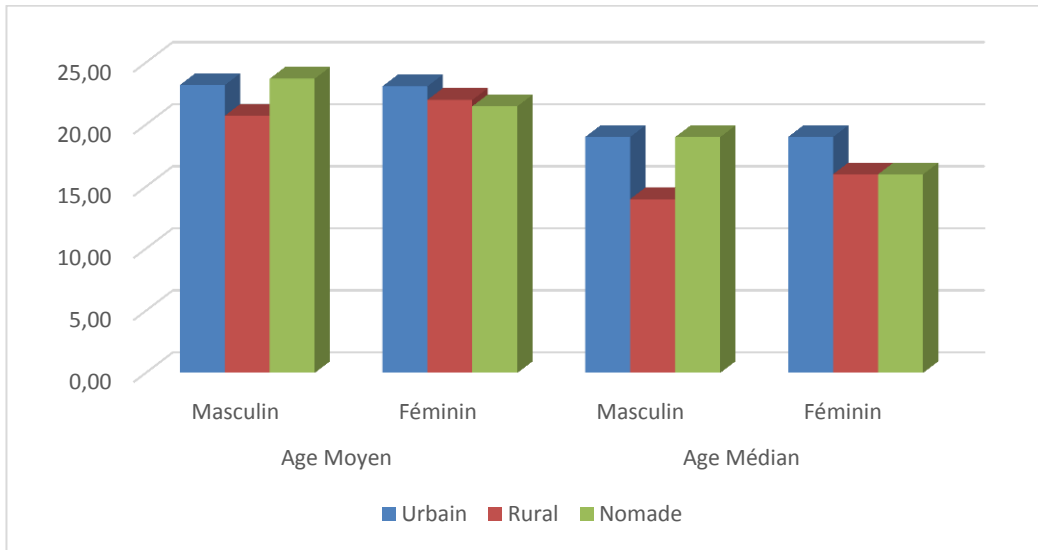
2.7.4. Age moyen et âge médian

Dans l'ensemble, l'âge moyen de ces grands groupes d'âges atteint 22,5 ans. Il est le plus élevé en milieu urbain où il est de 23 ans, suivi du milieu rural (22 ans) et du milieu nomade (21,5 ans). L'âge moyen est plus élevé que l'âge médian qui se situe à 18 ans. Par rapport au milieu de résidence, l'âge médian est plus élevé en milieu urbain (19 ans), qu'en milieu rural et nomade où il est de 16 ans pour les deux. La population féminine est à la fois jeune et constituée de jeunes femmes pouvant jouer pleinement le rôle qui leur sied dans une société en mutation malgré le poids des traditions et des stéréotypes.

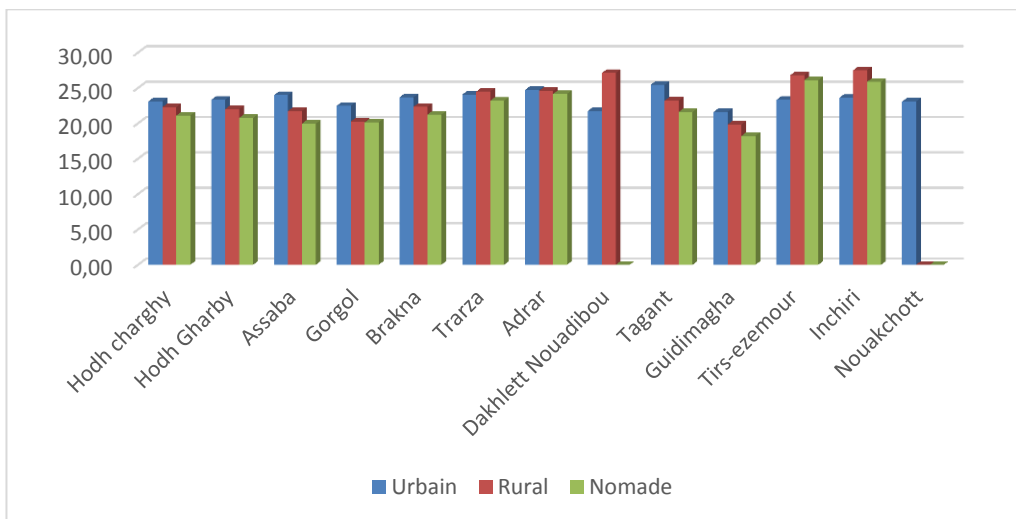
Dans l'ensemble en 2013, la population féminine est plus jeune (17 ans), que la population masculine (22,25 ans) tant en milieu urbain, nomade que rural comme le montre le tableau n°14 en annexe. En milieu urbain, l'âge de la femme atteint 19 ans. Elle est donc plus âgée que la femme nomade (18 ans) et la femme rurale (15 ans).

Les hommes sont plus âgés que les femmes avec 23,13 ans en milieu urbain, 22,68 ans en milieu nomade et 21,38 ans en milieu rural. Selon le sexe, l'âge moyen des femmes (22,50 ans) est supérieur à celui des hommes (22 ans). De même, l'âge médian des femmes (18 ans) est supérieur à celui des hommes (17 ans).

Graphique 10: Age moyen et médian par sexe en 2013



Graphique 11: Age moyen de la population féminine par wilaya et par milieu



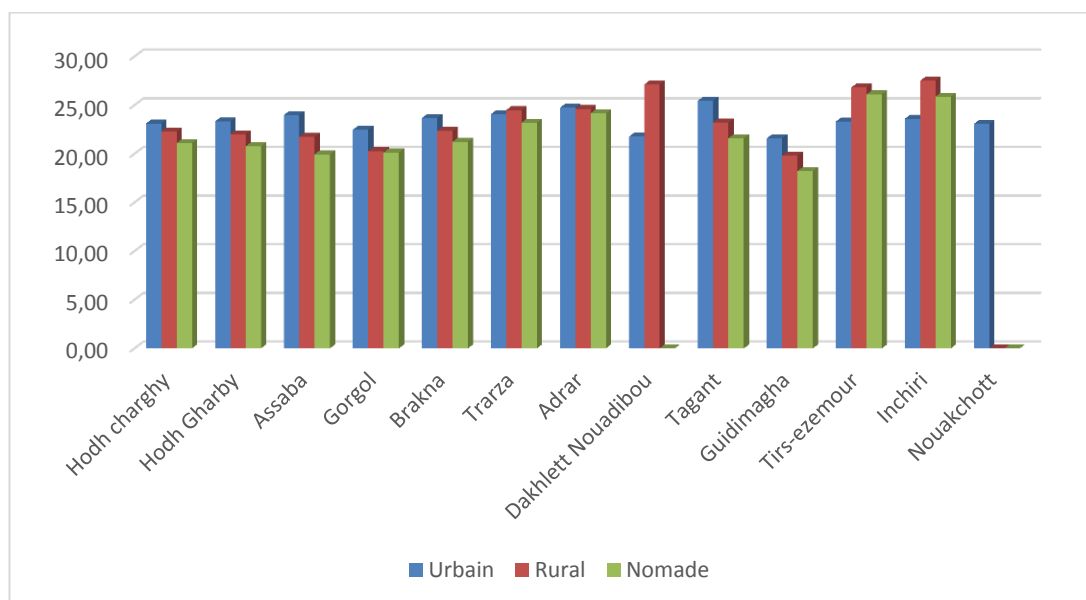
L'âge moyen des deux sexes est dans tous les milieux, supérieur à l'âge médian. L'âge moyen des hommes est de 23,70 ans en milieu nomade, 23,18 ans en milieu urbain et 20,71ans en milieu rural alors que l'âge médian est de 19 ans en milieu nomade et urbain et 14 ans en milieu rural.

S'agissant de la population féminine, l'âge moyen est de 23,08 en milieu urbain, 21,99 ans en milieu rural et 21,49 ans en milieu nomade. L'âge médian de la population féminine se situe à 19 ans en milieu urbain et 16 ans en milieux rural et nomade.

Les indications sur l'âge moyen et l'âge médian par wilaya et selon le milieu de résidence sont fournies dans le tableau n° 13 en annexe. Ces données montrent que selon la wilaya et le milieu de résidence, l'âge moyen de la population féminine d'ensemble est de 22, 5ans. Décliné selon le milieu, l'âge moyen des femmes est de 23,1 ans dans le milieu urbain, 22 ans dans le milieu rural et 21,5 ans dans le milieu nomade.

L'âge médian d'ensemble de la population féminine est de 18 ans. En milieu urbain l'âge médian de la population féminine est de 19 ans de 16 ans en milieux rural et nomade.

Graphique 12 : Age médian de la population féminine par wilaya et par milieu



Selon les wilayas, l'âge moyen le plus élevé est en Adrar avec 24,65 ans, suivi de l'Inchiri (24,62 ans), le Trarza (24,36). Les femmes sont plus jeunes au Gorgol, avec un âge moyen de 20,86 ans et de 20,34 ans au Guidimagha. En milieu urbain, l'âge moyen des femmes le plus élevé se trouve au Tagant avec 25,46 ans suivi de l'Adrar avec 24,73 ans, le Trarza avec 24,08 ans. L'âge moyen le plus faible est au Guidimagha est de 21,60 ans. Dans le milieu rural, l'âge moyen le plus élevé se trouve en Inchiri à 27,50 ans.

Il n'est que de 19,82 ans au Guidimakha. Pour la population nomade, l'âge moyen de la population féminine le plus élevé se trouve au Tiris Zemmour avec 26,10 ans mais seulement de 18,22 ans au Guidimagha.

S'agissant de l'âge médian, quatre wilayas se distinguent avec 20 ans respectivement pour Nouakchott, l'Inchiri, le Tiris Zemmour et l'Adrar. Il est de 15 ans pour les wilayas du Gorgol et du Guidimagha.

En milieu urbain, l'âge médian est de 20 ans pour les wilayas de Nouakchott, de l'Inchiri, du Tiris Zemmour, le Tagant, l'Adrar et le Trarza. Il est de 18 ans dans les deux Hodh au Brakna et au Gorgol. Dans le milieu rural, l'âge médian le plus élevé est à Dakhlet Nouadhibou avec 24 ans. Il est de 15 ans au Gorgol et au Guidimagha. Pour la population nomade, l'âge médian est de 22 ans au Tiris Zemmour. C'est le plus élevé. Il est de 15 ans au Guidimakha, au Gorgol, en Assaba et dans le Hodh El Gharbi.

2.8. Etat matrimonial des femmes

La population féminine de 10 ans et plus, en âge de se marier, peut être répartie selon les différents statuts matrimoniaux, « célibataire », « marié », « divorcé » et « veuf ». Le RGPH 2013 a permis ainsi de recueillir des données sur la répartition de la population de 10 et plus selon le sexe et l'état matrimonial. Le tableau n° 15 en annexe fournit des indications sur l'état matrimonial de la population masculine et féminine de 10 ans et plus.

2.8.1. Etat matrimonial selon le sexe

Il ressort de ce tableau qu'en 2013, et tous sexes confondus, que l'état matrimonial dominant est constitué par les célibataires qui représentent 45,9% de la population totale du pays. La proportion de la population mariée s'élève à 43,8%. Les divorcés représentent 6,7% et les veufs 3,7%.

Le mariage est quasiment systématique en raison de sa dimension sociale inspirée par la religion islamique, du fait des traditions, de la quête de la sécurité pour les femmes et la famille par le jeu des mariages d'alliances et parentaux, et d'une progéniture perpétuant la descendance et assurant sa force vitale voire laborieuse. C'est ainsi que la répartition de l'état matrimonial de la population selon le sexe, montre que le mariage est un état dominant chez la femme. En effet, 45,8% des femmes sont mariées, alors que la proportion des femmes célibataires est de 37,6%, les femmes divorcées de 10% et les veuves de 6,6%.

La proportion des célibataires est de loin plus élevée chez les hommes que chez les femmes. 54,7% des hommes en âge de se marier sont célibataires. La tendance au célibat des hommes est réelle. En effet, les hommes se marient de plus en plus tard. Il faut lier cela aux exigences de la vie moderne, les longues études et aussi au chômage des jeunes, sans oublier les prestations matrimoniales qui coûtent de plus en plus chères en Mauritanie. La proportion des mariés est donc plus faible chez les hommes que chez les femmes, où elle est de 41,6% contre 45,8%.

Même si on constate que la mobilité conjugale touche aussi bien les femmes que les hommes, le divorce est plus faible chez les hommes que chez les femmes (3,2% contre 6%). Les femmes divorcées se retrouvent seules et sont confrontées le plus souvent à la méconnaissance de leurs droits et doivent faire face aux problèmes structurels tels que l'éducation des enfants, l'accès à un logement décent, etc.

2.8.2. Etat matrimonial selon le milieu de résidence

La proportion des femmes mariées est plus élevée en milieu nomade que dans les autres milieux de résidence (Tableau n°16 en annexe). Elle est de 55,5% contre 47,9% en milieu rural et 43,3% en milieu urbain. La proportion des femmes célibataires domine dans le milieu urbain avec 39,4%, contre 35,9% dans le milieu rural et 34,7% dans le milieu nomade.

Dans le milieu nomade et rural où encore beaucoup de pratiques traditionnalistes existent, les femmes se marient très jeunes et parfois contre leur gré. Le pourcentage des femmes divorcées est plus important en milieu urbain (11,5%) qu'en milieu rural (8,8%) et en milieu nomade (6,2%).

En milieux rural et nomade plus qu'en milieu urbain, les conditions de vie des hommes sont plus difficiles et le travail y est souvent très rude. Ceci peut se traduire par un niveau relativement plus faible de l'espérance de vie des hommes, donc une mortalité masculine plus élevée. En conséquence, le pourcentage des veuves est plus élevé en milieu rural (7,3%) qu'en milieu nomade (6,2%) et en milieu urbain (5,8%).

2.8.3. Proportion des femmes mariées selon le nombre de mariages

La population féminine mariée est répartie par groupe d'âge et selon le nombre de mariages. Le tableau n° 17 en annexe montre que dans l'ensemble, sur un nombre de mariages compris entre 1 et 5 et plus, 78% des femmes se sont déjà mariées une fois.

La proportion des femmes s'étant mariées deux fois s'élève à 16,2%. Seulement 0,6% de femmes se sont mariées 5 fois et plus. 4,1% de femmes se sont mariées 3 fois et 1,1% de femmes se sont mariées 4 fois dans leur vie. Le groupe d'âge des 15-19 ans comprend la proportion la plus importante de femmes qui se sont mariées une fois dans leur vie avec 94,7%. Dans les autres groupes d'âge, les proportions de femmes s'étant mariées une fois varient entre 69,2% (85 ans et plus) et 94,2% (10-14 ans), soulignant l'importance des mariages précoces et la constance du phénomène de mariage toujours présente dans la société mauritanienne.

Quant aux femmes qui se sont mariées deux fois, les proportions deviennent plus importantes à partir du groupe d'âge des 20-24 ans (8,8%). L'une des caractéristiques connues de la société mauritanienne est la grande instabilité conjugale. L'on constate une multiplicité dans le mariage. Par ailleurs, les répudiations, qui demeurent une des prérogatives des hommes, sont encore beaucoup appliquées en Mauritanie. En effet, l'article 83 du Code de Statut personnel, très inspiré de la Charia, stipule que « La répudiation est la dissolution du mariage par volonté unilatérale du mari ». De même, le facteur polygamie est des autres facteurs qui entrent aussi en compte dans la vie matrimoniale des femmes.

Selon le milieu de résidence, il est à noter que 87,4% des femmes se sont mariées une fois dans le milieu nomade, contre 82,2% en milieu rural et 72,8% en milieu urbain. Sur les 22% de la population féminine ayant eu en moyenne au moins deux mariages, les femmes du milieu urbain ont contracté au moins deux mariages pour 27,2% contre 17,8% en milieu rural et 12,6% chez les femmes nomades.

2.8.4. Pratique de la polygamie selon le milieu de résidence et la wilaya

La pratique de la polygamie est partout présente en Mauritanie. Même s'il existe de nombreuses disparités, toutes les wilayas et tous les milieux de résidence sont concernés comme le montre le tableau n° 20 en annexe. La polygamie est prédominante dans le milieu rural. Sur un effectif total de 294.846 femmes rurales mariées, 41.308 femmes vivant en polygamie, soit 14% de l'effectif. La pratique de la polygamie est sensiblement la même en milieu urbain qu'en milieu rural avec 13,5% de femmes mariées vivant en union polygamique. Cette pratique matrimoniale est faible dans le milieu nomade avec seulement 2,0% des femmes.

Les wilayas du Guidimagha et du Gorgol comptent plus de femmes vivant en polygamie. Au Guidimagha, l'effectif des femmes vivant en polygamie atteint 17.283 personnes, soit 37,6% sur une population totale de 46.002 femmes mariées. Ce taux est de 21,7% au Gorgol et de 15,8% au Brakna. La proportion des femmes mariées vivant en polygamie est de 11,5% à Nouakchott. Elle atteint 9,9% à Dakhlet Nouadhibou, 7,7% au Hodh El Chargui 2,7% au Tagant.

Bien qu'indiquée par la religion islamique, la pratique de la polygamie est beaucoup plus importante dans les wilayas du Sud dans lesquelles elle est beaucoup plus ouverte et acceptée. L'homme n'est pas toutefois contraint de déclarer à l'avance son option en faveur de la polygamie ou de la monogamie. Le statut personnel de la femme mauritanienne reste imprécis à sujet. La polygamie est davantage une pratique d'ordre culturel et conventionnel. On peut faire observer qu'il existe des pratiques de polygamie non systématisées et d'ordre conventionnel découlant de besoins de certaines femmes de faire face à leurs charges familiales. Le statut personnel de la femme ne contraint toutefois pas l'homme à opter pour la monogamie ou la polygamie.

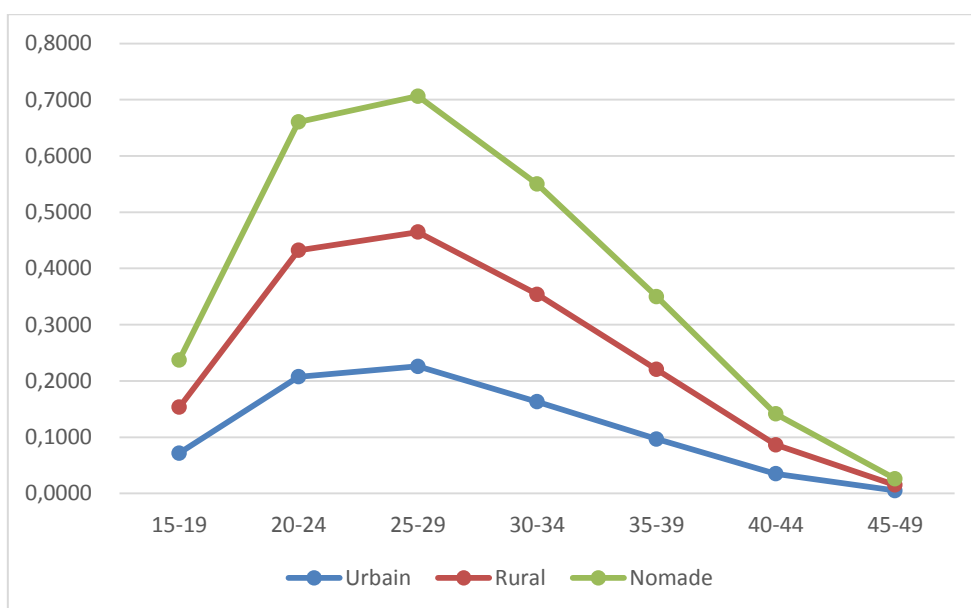
2.9. Fécondité

La population féminine peut être caractérisée à la lumière de la fécondité des femmes en âge de procréer. La fécondité constitue à la fois un déterminant et une variable essentielle de l'évolution du niveau de la population, exprimant la capacité de la femme à reproduire, et à la société de se reconstituer.

Les données du recensement de 2013 fournissent des indications sur les niveaux de fécondité exprimés par le taux spécifique et l'indice synthétique par groupes d'âge compris entre 15 et 49 ans et selon le milieu de résidence.

Le tableau n° 25 en annexe présente les Taux spécifiques de fécondité et Indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence. Au niveau national, il apparaît que l'indice synthétique de fécondité (ISF) est de 4,3 enfants par femme. Il est plus élevé en milieu nomade (4,7), qu'en milieu rural (4,6) et qu'en milieu urbain (4).

Graphique 13 : Taux spécifique de fécondité par âge et milieu de résidence



Le taux spécifique de fécondité pour l'ensemble du pays est de 0,8627. Suivant le milieu, il est de 0,9455 dans le milieu nomade, 0,9220 dans le milieu rural et de 0,8048 dans le milieu urbain.

Cette courbe de fécondité indique que la vie féconde de la femme atteint son niveau maximum entre 20 et 29 ans. Les résultats montrent également que le milieu de résidence est un facteur discriminant de la fécondité, traduisant les différences de comportement entre les femmes résidant dans les milieux : fécondité plus élevée en milieu nomade suivi du milieu rural et de l'urbain.

III. Femme et Education

Les données disponibles sur le niveau d'instruction des femmes, montre la répartition de la population féminine selon les types de cycles d'enseignement moderne, et selon le système d'enseignement traditionnel suivi. Le tableau n° 26 en annexe montre que dans l'ensemble et en moyenne, 32,9% de la population totale ne possède aucune instruction.

3.1. Proportion des filles ayant suivi un enseignement

Dans l'enseignement traditionnel, 23,9% de la population totale ont suivi un enseignement coranique dans les mahadra. La proportion de la population féminine (22,4%) ayant suivi ce type d'enseignement est inférieur à celui des hommes (25,5%). Dans l'enseignement moderne, 27,9% des femmes ont un niveau d'instruction correspondant au primaire contre 27,2% pour les hommes. La proportion des femmes ayant un niveau secondaire, est de 11,1% alors que celui des hommes est de 14,1%.

La proportion de la population ayant fréquenté l'université est faible dans l'ensemble. Elle est de 3,5% pour les hommes et de 1,2% pour les femmes. Dans l'enseignement supérieur technique ou professionnel, la même tendance s'observe pour les hommes (0,15%) et pour les femmes (0,04%). Les populations qui ne se prononcent pas sur leur niveau d'instruction sont aussi faiblement représentées (soit 0,63%, moins de 1%).

3.2. Proportion des filles ne fréquentant pas un établissement scolaire

Plus de la moitié des filles de 6 à 11 ans ne fréquente pas un établissement scolaire (51,2%). Le tableau n° 27 en annexe fournit la répartition de ces filles selon la wilaya et le milieu de résidence. Ainsi, la wilaya de Dakhlet Nouadhibou et le Tiris Zemmour comptent, avec 52%, la proportion la plus élevée de filles de 6 à 11 ans ne fréquentant pas un établissement scolaire. Ces wilayas sont suivies de près par le Hodh Chargui (51,6%) et Nouakchott (51,8%). Selon le milieu de résidence, la proportion des filles de 6 à 11 ans ne fréquentant pas un établissement scolaire est plus élevée pour le milieu urbain avec 51,9% que pour le milieu rural (50,9%) et le milieu nomade (50,4%).

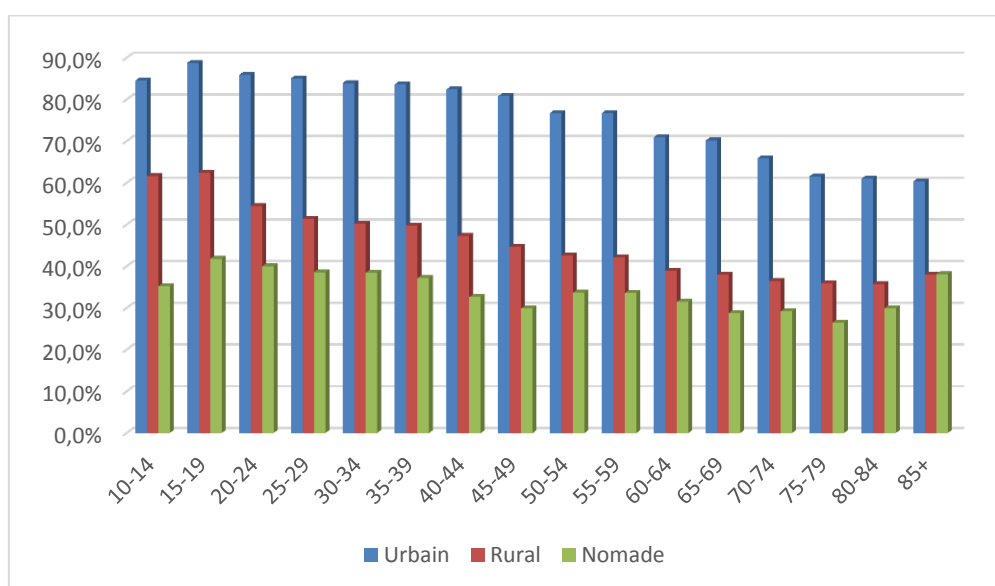
En milieu urbain, cette proportion est la plus élevée au Guidimagha avec 53,2%. Elle est importante dans les centres urbains comme Dakhlet Nouadhibou (52,6%) et Nouakchott (51,8%). En milieu rural, la proportion des filles de 6 à 11 ans ne fréquentant pas un établissement scolaire est plus élevée en milieu rural, pour la wilaya du Tiris Zemmour (57,5%). Elle reste forte car elle est encore de 50% pour l'Assaba. Pour le milieu nomade, la proportion la plus importante de filles de 6 à 11 ans ne fréquentant pas un établissement scolaire est au Gorgol avec 56,9%. Cette proportion est encore forte, car elle est de 50,4% dans l'Adrar

3.3. Proportion de la population féminine analphabète

Le niveau d'analphabétisme a évolué de 2000 à 2013 en passant de 46,9% à 36,3%, soit un gain annuel de 0,82% (tableau n° 28 en annexe). Dans l'ensemble, le taux d'analphabétisme est partout plus élevé pour les femmes. Il est de loin le plus élevé dans le milieu nomade où il passe de 72,6% à 66% entre les deux dates, contre 61,5% à 51,6% dans le milieu rural et 29,2% à 21,2% en villes.

Le niveau d'analphabétisme des femmes (41%) est plus élevé que celui des hommes (31,3%). Il est également plus élevé pour les femmes en milieu nomade (68,8%), en milieu rural (55,1%) et en milieu urbain (25,8%) que pour les hommes, tant en milieu nomade (63,7%), en milieu rural (47,4%) et en milieu urbain (16,8%).

Graphique 14 : Taux d’alphabétisation de la population féminine par tranche d’âge et par milieu



Lorsqu’on considère l’effet de l’âge, le groupe d’âge le plus alphabétisé est celui des 20-24 ans (68,2%). En moyenne l’ensemble des groupes d’âges est alphabétisé à plus de 50%. Les moins alphabétisés sont dans les groupes d’âges des 85 ans et plus (38,2%), les 80-84 ans (37%) et les 75-79 ans (37%), soit donc les anciennes générations.

Selon les groupes d’âges, le taux d’alphabétisation le plus élevé est celui des 15-19 ans en milieu urbain avec 87,5% dont 86,1% pour les femmes et 88,8% pour les hommes. En milieu rural, le taux d’alphabétisation le plus élevé est celui du groupe d’âge des 10-14 ans avec 60,6% dont, 59,7% pour les femmes et 61,6% pour les hommes. Pour le milieu nomade, le taux d’alphabétisation le plus élevé est celui du groupe d’âge des 15-19 ans avec 41,2%, dont 40,7% pour les femmes et 41,8% pour les hommes.

3.4. Langues écrites et parlées par les femmes

A la suite des indications portant sur les niveaux d’alphabétisation ou d’analphabétisme, des données ont été recueillies sur les niveaux de lecture et d’écriture des langues. Il ressort de ces données que 36,3% de la population de 10 ans et plus ne sait ni lire et ni écrire dont 41% de femmes et 31,3% d’hommes (Tableau 30).

Quatre personnes sur dix (39,8%) parlent, lisent et écrivent l’Arabe (39,9% de femmes et 39,7% d’hommes). L’Arabe constitue ainsi la première langue parlée, lue et écrite. Cette langue est suivie du Français et de l’Arabe avec 11% de la population dont 13,7% d’hommes et 8,5% de femmes. Le français seul est faiblement parlé et écrit à hauteur de 3,5% dont 2,8% pour les femmes et 4,2% pour les hommes. Une proportion de 9,4% de la population parle d’autres langues, dont 7,8% pour les femmes et 11,2% pour les hommes.

Ce résultat est similaire à celui obtenu en 1988 et 2000 où la principale langue d’alphabétisation du pays est l’Arabe. Ce poids élevé s’explique par les facteurs

socioculturels, la Mauritanie étant un pays islamique et c'est la principale langue du pays. Sur le plan historique, la Mauritanie avait le français comme langue d'alphabétisation jusqu'en 1974 où l'arabe a été introduit dans le cycle d'enseignement. Dès lors, l'arabe a pris de l'envergure au détriment de la langue française qui est parlée par moins de 20% de la population.

IV. Participation des femmes à la vie économique

Les statistiques disponibles ont montré une évolution croissante du poids démographique des femmes dans la population totale et notamment au cours des deux derniers recensements de 2000 et de 2013, tant au plan national, que dans les wilayas et les milieux de résidence. Pour accompagner cette évolution, les pouvoirs publics mettent en œuvre des politiques et des stratégies nationales prenant en compte la dimension genre et visant une plus grande autonomisation des femmes et leur participation dans la vie économique et sociale du pays.

On note une évolution sensible concernant l'accès des femmes aux postes administratifs et électifs renforçant ainsi les conditions de leur participation dans le processus décisionnel comme le montre le tableau n° 31 en annexe. La participation des femmes aux postes de responsabilité reste très faible, variant de 3% de femmes parmi les Maires, 6,3% chez les Secrétaires Généraux de Ministères et 26,1% parmi les Conseillers Municipaux. Au Gouvernement et à l'Assemblée Nationale, la proportion des femmes est respectivement de 22 et 21%.

Dans l'éducation, les efforts entrepris se sont traduits par une augmentation sans cesse croissante des filles, leur plus grand accès à la formation professionnelle et technique, au monde du travail, et à des emplois traditionnellement réservés aux hommes dans les différents secteurs de l'économie.

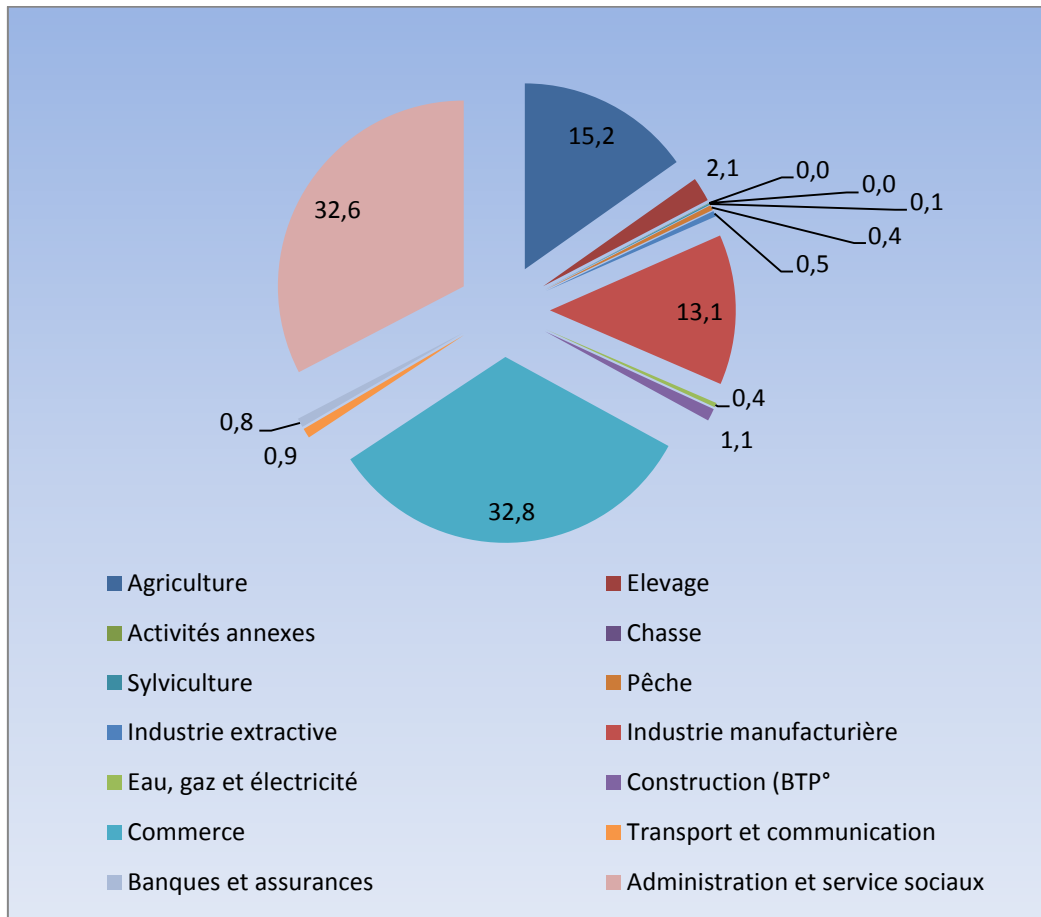
4.1. Situation de la population féminine active

La population occupée (ou active occupée) est la force de travail qui, actuellement produit des biens et/ou services pour l'économie d'un pays. Cette population est définie dans le Rapport conjoint de 2012, de l'Office National de la Statistique (ONS) et du Ministère de l'Emploi, sur la « Situation de l'emploi et du secteur informel en Mauritanie », comme « la population des 14-64 ans qui, durant au moins une semaine ou un jour, sont pourvues d'un emploi salarié ou d'un emploi non salarié ». La population féminine active fournit la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et de services au cours d'une période de référence spécifiée.

Il ressort des résultats du RGPH 2013 (Tableau 33) que les femmes mauritaniennes occupées se retrouvent essentiellement dans le commerce (32,8%), l'administration et les services sociaux (32,6%) et l'agriculture et ses dérivés (18%). Quelques femmes sont occupées dans l'industrie manufacturière (13,1%). Cette configuration économique des femmes, se traduit en terme de statut dans l'emploi (Tableau 34), par une forte représentation des femmes

comme des indépendantes (61,8%), des salariées privées (16%) ; alors que le secteur public utilise 14,9% des femmes actives occupées et les aides familiales font seulement 5,2%.

Graphique 15 : Répartition des femmes actives occupées par branche d'activité



Le commerce étant généralement une activité informelle et d'accès facile beaucoup de femmes s'y adonnent spontanément pour disposer d'un revenu, s'occuper ou mener une activité autonome. Le textile, notamment la production des voiles mauritaniennes et des perles prisées par les femmes de la sous-région et même au-delà en est un exemple frappant. Le niveau d'instruction n'est pas déterminant dans l'exercice de cette activité car les aspects comptables, financiers et techniques sont considérés comme accessoires. Cette activité, est parfois considérée comme un loisir et même cumulée parfois avec une activité professionnelle envisagée comme une simple sinécure. Il est bien connu que les femmes mauritaniennes adorent l'activité commerciale. Elles travaillent aussi dans l'artisanat et produisent beaucoup d'articles pour les industries culturelles et touristiques.

En ce qui concerne le croisement de la population féminine occupée dans les différentes branches d'activités selon les niveaux d'instruction, le tableau n° 35 présente la répartition en valeur relative de la population féminine occupée par branches d'activités et selon le niveau d'instruction.

Il ressort de ce tableau que dans l'ensemble, 37,1% de la population féminine occupée dans les différentes branches de l'économie nationale ne disposent d'aucune instruction ; 21,7%, de cette population ont fréquenté l'école coranique ou la mahadra ; 18,9% ont suivi un enseignement primaire ; 16,3% ont poursuivi des études secondaires générales ; 3% ont subi une formation secondaire et technique. La proportion de cette population ayant un niveau d'enseignement supérieur ou l'université est de 4,9%. Une proportion de 6% de la population recensée ne se prononce pas. Au regard des différentes branches d'activités, le tableau fournit les indications ci-après :

- L'instruction est inexistante pour 69,7% dans l'agriculture, 61,9% dans la sylviculture, 56,5% dans l'élevage, 43,4% dans l'industrie manufacturière, 37,6% dans le BTP, 33% des femmes exerçant dans les branches d'activités « commerce » 22,2% dans la branche « administration-services sociaux ».
- L'instruction d'enseignement coranique est dominant pour les branches « commerce » (29,4%), « industrie manufacturière » (27,1%), « l'élevage » (26,9%), « la sylviculture » (23,1%).
- L'instruction universitaire reste faible au niveau de toutes les branches d'activités. D'une moyenne de 4,9%, les proportions varient de 34,6% dans « Banque-Assurance », à moins de 1% dans les branches « agriculture et ses dérivées ».

4.2. Situation d'activités économiques des femmes

Le RGPH 2013 fournit des indications sur la situation d'activités économiques des femmes à la lumière des données quantitatives permettant de caractériser les femmes selon leurs niveaux d'activités, d'occupation, d'emploi et de chômage, de pauvreté et de vulnérabilité.

Les données recueillies permettent de classer la population féminine selon qu'elles sont « Femmes au foyer », « Femmes occupées », « Femmes en Chômage », « Retraitées », « Rentières », « Etudiantes », « Handicapées » ou définie selon « Autres situations d'activités ».

Afin d'appréhender leur niveau d'autonomie et de participation dans la vie économique, la situation d'activité des femmes est croisée avec leur état matrimonial. Les tableaux n° 32 (A et B) en annexe présentent à cet égard, la répartition de la population féminine de 10 ans et plus par situation d'activité selon que la femme est célibataire, mariée, divorcée, ou veuve. Parcourons quelques-unes des situations d'activités économiques des femmes :

Femmes au foyer : elles désignent la population féminine n'ayant d'autres activités économiques que de s'occuper de la famille avec des ressources souvent limités ne provenant que du mari pour l'essentiel, et quelque soient l'état matrimonial et la situation d'activités envisagées. La population féminine est constituée de 56,1% de femmes au foyer. Elles sont plus nombreuses parmi les femmes mariées (74,7%), suivi des veuves (66,3%) ; tandis que 56,8% des femmes divorcées sont des femmes au foyer. Dans la plupart des cas elles ne sont

pas soutenues. La répudiation étant souvent la règle dans les cas de divorces, il n'est pas toujours fait obligation pour le mari d'allouer une pension alimentaire à la femme divorcée. En l'absence de ressources propres et d'une quelconque forme de solidarité familiale ou sociale, elles sont alors amenées à rester dépendantes d'autrui pour vivre.

Cette catégorie de femmes est a priori vulnérable, si elle ne dispose pas de ressources propres lui permettant de supporter le poids des charges familiales. Son autonomie n'en est que plus réduite car il lui faut recourir aux formes de solidarités traditionnelles existantes pour subvenir à ses besoins.

Quant aux femmes célibataires, 31,6% sont des femmes au foyer. A priori leur autonomie peut être limitée, si elles ne disposent pas de ressources propres leur permettant de se prendre en charge en dehors du cercle familial et des solidarités familiales et sociales.

Ainsi, au regard des données disponibles, l'atteinte de l'objectif 3 des OMD reste encore une préoccupation. En effet, les stratégies de promotion de la participation de la femme à la vie économique tardent encore à produire leurs effets escomptés.

Femmes occupées : L'intitulé « Femmes occupées » désigne la population féminine ayant une occupation formelle ou informelle lui permettant de disposer de ressources propres favorisant son autonomie, sa contribution nécessaire aux charges de la famille, et limitant sa dépendance économique.

Dans l'ensemble, 11,4% de la population féminine de 10 ans et plus est occupée à une activité. Cet état concerne davantage les femmes divorcées dont 19,9% ont une occupation. Cela traduit le souci de ces femmes d'avoir le minimum nécessaire pour vivre et de subvenir à leur besoin propre et à leurs charges familiales.

La proportion des femmes mariées qui sont occupées est de 14,7%. Cela tend à montrer que, certaines femmes s'occupent pour disposer de revenus pouvant servir d'appoint ou de complément aux ressources de leur conjoint ou pour leur épargne propre. Mais leur autonomie reste relative car quelle que soit le niveau de ces ressources, elles tendent à s'assurer que les revenus du conjoint sont consacrés en priorité aux besoins de la famille.

Femmes en chômage : Les femmes en chômage et ayant déjà travaillé sont celles qui peuvent être recensées comme n'ayant pas d'occupation ou un quelconque emploi formel ou informel, public ou privé après en avoir eu ou exercé une activité rémunératrice. Ces femmes en situation de chômage, ayant déjà travaillé sont faiblement représentées (4% de la population féminine totale de 10 ans et plus) ; tandis que les **femmes en chômage et à la recherche d'un premier emploi** représentent 6% des femmes de 1à ans et plus. A ce niveau également, la quête d'une autonomie et d'accès aux ressources productives pour les femmes divorcées notamment peut rester illusoire, si la solidarité ne joue pas et si les effets positifs des stratégies de promotion féminine et d'emploi féminin tardent à se produire. Les femmes en chômage et à la recherche d'un premier emploi sont largement des femmes célibataires

(53,4%) comparativement à celles en chômage et ayant déjà travaillé (14,2%) qui sont plutôt pour plus de la moitié mariées (54,8%).

Les étudiantes : par l'intitulé « Etudiante », il faut entendre le groupe d'âge des filles de 18 à 25 ans, poursuivant encore des études supérieures diplômantes devant déboucher sur un emploi formel du marché du travail. Cette catégorie représente au total 17,7% de la population féminine. Elle à 93,4% célibataire (Tableau 32B).

4.3. Femmes vivant avec un handicap

Cette situation de femmes vivant avec un handicap les place encore plus dans la vulnérabilité et avec des besoins spécifiques qui ne sont pas souvent pris en compte dans les programmes et projets publics, même si les pouvoirs publics ont pris conscience récemment de prendre des mesures législatives et plans d'actions en faveur des personnes handicapées.

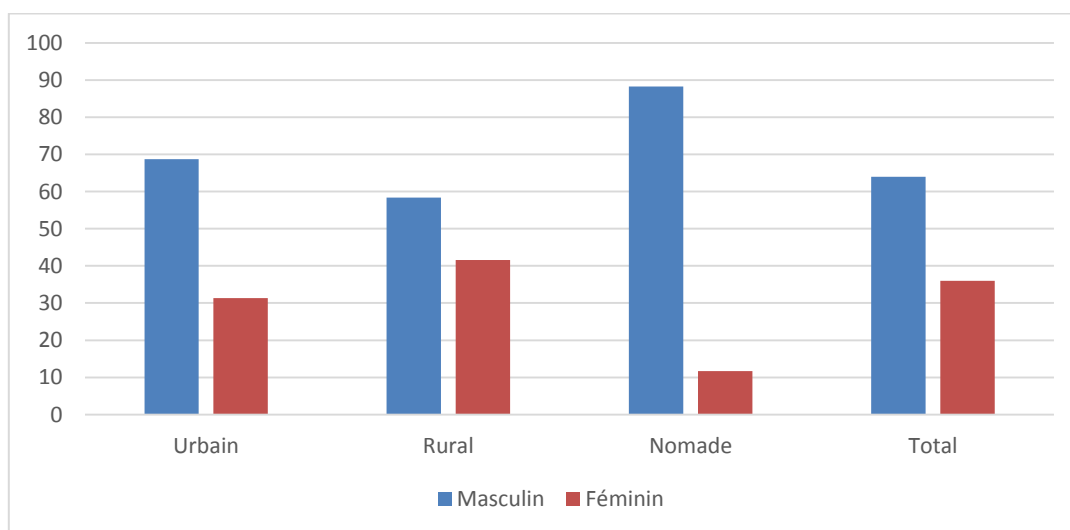
La proportion de femmes vivant avec un handicap dans la population féminine est faible. Elles représentent 2% de la population féminine. 4% d'entre elles sont divorcées et 2% sont célibataires. Les femmes handicapées sont mariées à 1% et veuves à 1% également.

Leur situation doit être prise en compte et leur éviter les stigmatisations et des discriminations pouvant conduire à leur exclusion, à les empêcher d'accéder au marché du travail et à disposer de ressources propres contribuant à les promouvoir dans la société.

V. Femmes chefs de ménages

La situation des ménages ordinaires, selon le sexe du chef de ménage, montre que sur un nombre total de 574.872 ménages ordinaires, 206.791 ménages sont dirigés par des femmes, soit 36% contre 368.081 par des hommes (64%), tableau n° 36 en annexe.

Graphique 16 : Répartition des ménages ordinaires selon le sexe du chef de ménage et par milieu de résidence



Il est à noter que 47% des femmes chefs de ménage n'ont aucun niveau d'instruction contre 34,2% pour les hommes comme l'illustre le tableau n° 37 en annexe. 32% ont reçu un enseignement coranique, conformément à l'éducation de base en Mauritanie qui consiste à ce que chaque enfant, avant même d'aller à l'école moderne, suive un enseignement coranique à la mahadra ou auprès d'un érudit.

Seulement 6 % des femmes chefs de ménage ont atteint le niveau secondaire général et très peu de femmes ont été à l'université (moins de 1% contre 6,1% chez les hommes). En ce qui concerne l'enseignement technique et professionnel, presque toutes les femmes chefs de ménage résidant dans les wilayas de l'intérieur n'ont pratiquement pas suivi ces filières.

Conclusion

Selon les données quantitatives issues du 4^e RGPH effectué en 2013, 50,7% de la population totale mauritanienne sont des femmes. Dans l'ensemble, cette population féminine est très inégalement répartie sur le territoire national et plus concentrée à l'intérieur du pays.

La femme mauritanienne est essentiellement rurale. La population féminine est aussi jeune avec le mariage comme état matrimonial dominant. De même, la proportion des femmes vivant dans des couples polygames reste encore importante. Le taux spécifique de fécondité est partout plus élevé en milieu nomade que dans les autres milieux de résidence.

La proportion des femmes ne possédant aucune instruction est plus faible chez les femmes que pour les hommes. La proportion des filles de 6 à 11 ans ne fréquentant pas un établissement scolaire reste élevée. Le niveau d'analphabétisme des femmes dépasse celui des hommes et bon nombre d'entre elles ne sait ni lire et ni écrire.

L'inactivité des femmes est importante. Plus de la moitié de la population féminine est constituée de femmes au foyer. Elles restent sous employées. Et dans l'ensemble, plus du tiers d'entre elles occupées dans les différentes branches de l'économie nationale ne dispose d'aucune instruction, ce qui traduit que, malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics, les femmes rurales restent encore faiblement impliquées dans les programmes de développement à la base.

Plus du tiers des ménages recensés est dirigé par des femmes. Une proportion importante de ces chefs de ménages n'a aucun niveau d'instruction. Cependant bon nombre d'entre elles ont reçu un enseignement coranique. Plus de la moitié d'entre elles ont suivi un programme d'alphabétisation. Une proportion très faible des femmes chefs de ménages possède un niveau d'étude supérieur technique et un niveau d'enseignement supérieur universitaire. Elles vivent pour une large part en ville avec de petits commerces de biens et de produits alimentaires.

Recommandations :

- Vulgariser les textes législatifs et règlementaires pris en faveur de la promotion et de la protection des droits des femmes
- Elaborer et mettre en place des programmes spécifiques et multidimensionnels au profit de la population féminine du milieu rural qui constitue le groupe le plus important et le plus vulnérable ;
- Promouvoir des mesures en faveur de l'autonomisation économique des femmes par le renforcement de leur accès à l'éducation, à la propriété, à la terre et aux moyens de production ;
- Poursuivre la prise en compte de la transversalité de la dimension genre et son institutionnalisation dans tous les programmes et projets de développement au niveau national, local et communautaire;
- Mettre en place des stratégies et plans d'action visant à promouvoir l'accès des filles et des femmes aux nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) et à la formation professionnelle ;
- Renforcer les mesures de discrimination positive pour assurer une meilleure présence des femmes dans les instances de décision.

Bibliographie

- SECF, Indicateurs de genre en Mauritanie, 2003
- ONS, Annuaire Statistique, 2013
- MASEF, Rapport Beijing+20, 2014
- MASEF, Stratégie nationale d'institutionnalisation du Genre, 2004
- CEMAP, Analyse de la situation de la femme, 2003
- Khadijetou Cheikh et Abdoulaye Ciré Bâ, Etude sur les stéréotypes et obstacle socioculturels basées sur le genre, 2011
- UNFPA, Principaux résultats 2011-2014, 2014
- Saleck Ould Jreib, Rapport sur la situation du genre avec les OMD au Brakna et en Assaba et pistes pour sa prise en compte par la planification du développement régional, 2012
- Lesourd Céline, Femmes d'affaires de Mauritanie, Kharthala, 2014
- Genre et marché de l'emploi, MASEF, 2011
- MASEF, Etude sur l'accès des femmes aux ressources productives, 2009
- Mauritanie, Code de statut personnel, 2001
- Mauritanie Code de protection pénale de l'enfant, 2005
- ONU, Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF),
- ONU, Convention pour les droits de l'enfant (CDE)

Annexes

Tableau 1 : Structure de la population totale selon le sexe en 2000 et 2013

Années	2000		2013	
	Effectif	%	Effectif	%
Masculin	1 241 712	49,51	1 743 074	49,28
Féminin	1 266 447	50,49	1 794 294	50,72
Total Général	2 508 159	100,00	3 537 368	100,00

Source : ONS /Annuaire Statistique 2013

Tableau 2 : Répartition de la population totale selon la wilaya et le sexe

Années	2000					2013					
	Wilaya	M	%	F	%	Ensemble	M	%	F	%	Ensemble
Hodh El Chargui		133436	48,47	141852	51,53	275288	205465	47,71	225203	52,29	430668
Hodh El Gharbi		103706	47,32	115461	52,68	219167	139780	47,53	154329	52,47	294109
Assaba		116526	46,69	133070	53,31	249596	152296	46,73	173601	53,27	325897
Gorgol		119768	48,10	129212	51,90	248980	162008	48,23	173909	51,77	335917
Brakna		114558	47,70	125609	52,30	240167	146657	46,96	165620	53,04	312277
Trarza		113693	45,00	138971	55,00	252664	130366	47,79	142407	52,21	272773
Adrar		30149	49,55	30698	50,45	60847	30822	49,19	31836	50,81	62658
Dakhlet Nouadhibou		44738	58,88	31238	41,12	75976	70614	57,05	53165	42,95	123779
Tagant		29923	48,28	32061	51,72	61984	38121	47,09	42841	52,91	80962
Guidimakha		89031	47,69	97666	52,31	186697	130531	48,88	136498	51,12	267029
Tiris Zemmour		30308	56,56	23278	43,44	53586	29619	55,61	23642	44,39	53261
Inchiri		5746	50,75	5576	49,25	11322	11910	60,64	7729	39,36	19639
District Nouakchott		308832	50,47	303051	49,53	611883	494885	51,64	463514	48,36	958399
Total		1240414	48,68	1307743	51,32	2 548157	1743074	49,28	1794294	50,72	3537368

Source : RGPH 2000 et 2013 - ONS

Tableau 3 : Classement des Wilayas selon l'importance numérique des femmes en 2013

Effectif	M	%	F	%	Ensemble
Wilaya					
Assaba	152 296	46,73	173 601	53,27	325 897
Brakna	146 657	46,96	165 620	53,04	312 277
Tagant	38 121	47,09	42 841	52,91	80 962
Hodh El Gharbi	139 780	47,53	154 329	52,47	294 109
Hodh El Chargui	205 465	47,71	225 203	52,29	430 668
Trarza	130 366	47,79	142 407	52,21	272 773
Gorgol	162 008	48,23	173 909	51,77	335 917
Guidimakha	130 531	48,88	136 498	51,12	267 029
Adrar	30 822	49,19	31 836	50,81	62 658
Total	1 136 046	47,69	1 246 244	52,31	2 382 290

Source : ONS

Tableau 4 : Classement des wilayas les plus importantes selon l'importance numérique des femmes en 2000

Effectif	M	%	F	%	Ensemble
Wilaya					
Trarza	113 693	45,00	138 971	55,00	252 664
Assaba	116 526	46,69	133 070	53,31	249 596
Hodh El Gharbi	103 706	47,32	115 461	52,68	219 167
Guidimakha	89 031	47,69	97 666	52,31	186 697
Brakna	114 558	47,70	125 609	52,30	240 167
Gorgol	119 768	48,10	129 212	51,90	248 980
Tagant	29 923	48,28	32 061	51,72	61 984
Hodh El Chargui	133 436	48,47	141 852	51,53	275 288
Adrar	30 149	49,55	30 698	50,45	60 847
Total	850 790	47,39	944 600	52,61	1 795 390

Source ONS

Tableau 5 : Importance de la population masculine pour les wilayas de l'Inchiri, du Tiris Zemmour, de Dakhlet Nouadhibou et de Nouakchott

Années	2000					2013				
	M	%	F	%	Ensemble	M	%	F	%	Ensemble
Wilaya										
Inchiri	5746	50,75	5576	49,25	11322	11910	60,64	7729	39,36	19639
Dakhlet Nouadhibou	44 738	58,88	31238	41,12	75976	70614	57,05	53165	42,95	123779
Tiris Zemmour	30 308	56,56	23278	43,44	53586	29619	55,61	23642	44,39	53261
Nouakchott	308832	50,47	303051	49,53	611883	494885	51,64	463514	48,36	958399
Total	389624	51,76	363143	48,24	752767	607028	52,55	548050	47,45	1155078

Source : ONS

Tableau 6 : Répartition de la population de la wilaya de Nouakchott

Années	2000					2013				
	M	%	F	%	Ensemble	M	%	F	%	Ensemble
Moughataa										
Teyarett	24 723	48,72	26 025	51,28	50 748	40293	51,12	38 535	48,88	78 828
Ksar	20 813	51,68	19 458	48,32	40 271	24895	52,71	22 338	47,29	47 233
TevraghZeina	22 765	54,15	19 278	45,85	42 043	24902	53,74	21 434	46,26	46 336
Toujounine	35 012	48,55	37 109	51,45	72 121	71173	49,41	72 868	50,59	144 041
Sebkha	53 061	52,98	47 100	47,02	100 161	39539	54,73	32 706	45,27	72 245
El Mina	42 132	51,08	40 351	48,92	82 483	70406	53,07	62 268	46,93	132 674
Dar Naim	32 370	50,06	32 296	49,94	64 666	74056	51,41	69 987	48,59	144 043
Arafat	43 601	49,49	44 503	50,51	88 104	90020	51,16	85 949	48,84	175 969
Riyad	34 355	48,19	36 931	51,81	71 286	59601	50,93	57 429	49,07	117 030
Total Général	308 832	50,47	303 051	49,53	611 883	494885	51,64	463514	48,36	958 399

Source : ONS

Tableau 7 : Répartition géographique des populations totale et féminine par wilaya en 2013

Wilaya	Population Totale		Population féminine	
	Effectif absolu	%	Effectif absolu	%
HodhCharghi	430668	12,2	225203	12,6
Hodh El Gharbi	294109	8,3	154329	8,6
Assaba	325897	9,2	173601	9,7
Gorgol	335917	9,5	173909	9,7
Brakna	312277	8,8	165620	9,2
Trarza	272773	7,7	142407	7,9
Adrar	62658	1,8	31836	1,8
Nouadhibou	123779	3,5	53165	3,0
Tagant	80962	2,3	42841	2,4
Guidimagha	267029	7,5	136498	7,6
Tiris Zemmour	53261	1,5	23642	1,3
Inchiri	19639	0,6	7729	0,4
Nouakchott	958399	27,1	463514	25,8
Total	3 537368	100	1 794294	100

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 8 : Répartition de la population résidente par milieu de résidence selon le sexe en 2013

Milieu de résidence	Sexe		Total	Poids relatif des femmes (%)	Nombre de femmes pour 100 hommes
	Masculin	Féminin			
Urbain	869653	840450	1710103	49,1	96,6
Rural	837854	923083	1760937	52,4	110,2
Nomade	35567	30761	66328	46,4	86,5
Ensemble	1743074	1794294	3537368	50,7	102,9

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 9 : Evolution de la population totale par milieu de résidence

Années	Milieux				Ensemble	
	Rural		Urbain		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
1977	1035011	77,30	303819	22,70	1338830	100
1988	1100321	59,0	763915	41,0	1864236	100
2000	1553774	61,90	954385	38,10	2508159	100
2013	1760937	49,80	1710103	48,30	3471040	100

Source : annuaire statistique 2013

Tableau 10 : Poids relatif des femmes selon la Wilaya et le milieu de résidence

Wilaya	Urbain	Rural	Nomade	Ensemble	Taux d'urbanisation par Wilaya
Hodhcharghi	52,4	52,6	46,2	52,3	18,6
HodhGharby	53,4	52,5	46,2	52,5	15,4
Assaba	53,6	53,4	46,7	53,3	27,1
Gorgol	51,2	52,1	44,9	51,8	27,6
Brakna	51,9	53,5	49,0	53,0	22,8
Trarza	52,0	52,6	43,9	52,2	25,6
Adrar	51,4	50,6	47,3	50,8	51,5
DakhlettNouadibou	43,1	40,8	0,0	43,0	95,5
Tagant	54,3	52,9	47,8	52,9	16,9
Guidimagha	51,9	50,8	46,2	51,1	29,1
Tirs-Zemour	44,2	47,7	45,4	44,4	93,0
Inchiri	43,0	30,2	44,8	39,4	65,3
Nouakchott	48,4	0,0	0,0	48,4	100
Total	49,1	52,4	46,4	50,7	48,3

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 11 : Effectif de population selon le sexe et rapport de féminité selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	Sexe			Proportion de femmes	Rapport de féminité (%)
	Masculin	Féminin	Total		
0-4	316217	298474	614691	48,6	94,4
5-9	263261	256839	520100	49,4	97,6
10-14	212836	216667	429504	50,4	101,8
15-19	176116	185289	361405	51,3	105,2
20-24	144479	157961	302440	52,2	109,3
25-29	121585	135767	257353	52,8	111,7
30-34	99835	113691	213527	53,2	113,9
35-39	83579	95379	178957	53,3	114,1
40-44	72109	79226	151335	52,4	109,9
45-49	60298	64517	124815	51,7	107,0
50-54	50739	51751	102490	50,5	102,0
55-59	41075	40645	81720	49,7	99,0
60-64	31659	30460	62119	49,0	96,2
65-69	24120	23056	47176	48,9	95,6
70-74	18167	17129	35297	48,5	94,3
75-79	12670	12231	24901	49,1	96,5
80-84	8080	8584	16664	51,5	106,2
85+	6248	6628	12876	51,5	106,1
Ensemble	1743074	1794294	3537368	50,7	102,9

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 12 : Structure par grands groupes d'âges de la population féminine (%)

Groupes d'âges	Milieu			
	Urbain	Rural	Nomade	Total
0-14 ans	40,0	45,7	45,8	43,0
15-49 ans	49,8	43,3	43,5	46,4
50-59 ans	5,4	4,9	5,0	5,1
60-79 ans	4,2	5,0	4,8	4,6
80 ans et plus+	0,6	1,0	0,8	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen (ans)	23,1	22,0	21,5	22,5
Age médian (ans)	19,0	16,0	16,0	18,0

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 13 : Age moyen et âge médian de la population masculine et féminine en 2013

Milieu	Age Moyen		Age Médian		Total	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Urbain	23,18	23,08	19,00	19,00	23,13	19,00
Rural	20,71	21,99	14,00	16,00	21,38	15,00
Nomade	23,70	21,49	19,00	16,00	22,68	18,00
Ensemble	22,00	22,50	17,00	18,00	22,25	17,00

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 14 : Age moyen et âge médian de la population féminine par wilaya et selon le milieu de résidence

Wilaya	Moyenne				Médiane			
	Urbain	Rural	Nomade	Total	Urbain	Rural	Nomade	Total
HodhEcharghi	23,11	22,29	21,10	22,40	18,00	17,00	16,00	17,00
Hodh Gharbi	23,32	22,01	20,76	22,18	18,00	16,00	15,00	16,00
Assaba	23,99	21,74	19,95	22,31	19,00	16,00	15,00	17,00
Gorgol	22,48	20,26	20,14	20,86	18,00	15,00	15,00	15,00
Brakna	23,68	22,35	21,23	22,62	18,00	17,00	16,00	17,00
Trarza	24,08	24,50	23,20	24,36	20,00	19,00	18,00	19,00
Adrar	24,73	24,61	24,15	24,65	20,00	19,00	18,00	20,00
Dakhlet Nouadhibou	21,76	27,12	0	21,99	19,00	24,00	0	19,00
Tagant	25,46	23,22	21,60	23,55	20,00	18,00	16,00	18,00
Guidimakha	21,60	19,82	18,22	20,34	17,00	15,00	15,00	15,00
Tirs- Zemmour	23,31	26,81	26,10	23,54	20,00	23,00	22,00	20,00
Inchiri	23,60	27,50	25,87	24,62	20,00	23,00	20,00	20,00
Nouakchott	23,07	0	0	23,07	20,00	0	0	20,00
Ensemble	23,1	22,0	21,5	22,5	19,0	16,0	16,0	18,0

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 15 : Répartition (en %) de la population de 10 ans et plus selon l'état matrimonial

Etat matrimonial	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	54,7	37,6	45,9
Marié(e)	41,6	45,8	43,8
Divorcé(e)	3,2	10,0	6,7
Veuf (ve)	0,6	6,6	3,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 16 : Situation matrimoniale des femmes selon le milieu de résidence

Etat matrimonial	Milieu			
	Urbain	Rural	Nomade	Ensemble
Célibataire	39,4	35,9	34,7	37,6
Marié(e)	43,	47,9	55,5	45,8
Divorcé(e)	11,5	8,8	3,5	10,0
Veuf(ve)	5,8	7,3	6,2	6,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 17. : Proportion de femmes mariées par groupe d'âge selon le nombre de mariages

Nombre de mariages	Groupes d'âge																
	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	70-74	75-79	80-84	85+	Ensemble
1	94,2	94,7	89,8	83,4	77,4	72,2	68,9	67,5	66,6	68,2	67,8	68,8	66,5	67,4	64,7	69,2	78,0
2	4,7	4,6	8,8	13,8	17,8	20,5	21,9	21,6	21,3	21,0	21,3	20,7	21,3	21,2	23,8	20,4	16,2
3	0,7	0,5	1,1	2,1	3,5	5,2	6,2	7,6	8,5	7,9	7,1	6,0	7,1	6,7	6,1	5,0	4,1
4	0,2	0,1	0,2	0,4	0,8	1,3	1,9	2,1	2,2	1,8	2,8	3,5	3,9	3,7	3,7	4,2	1,1
5 et plus	0,2	0,1	0,1	0,2	0,4	0,8	1,1	1,2	1,4	1,1	1,1	1,0	1,3	1,0	1,7	1,2	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 18 : Proportion de femmes mariées selon le nombre de mariages par milieu de résidence

Nombres des mariages	Milieu			
	Urbain	Rural	Nomade	Ensemble
1	72,8	82,2	87,4	78,0
2	19,0	13,9	10,7	16,2
3	5,5	2,9	1,6	4,1
4	1,7	0,7	0,2	1,1
5 et plus	1,0	0,3	0,1	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 19. : Proportion de la population résidente âgée de 10 ans par groupes d'âge selon le sexe et l'état matrimonial

Groupe d'âge	Sexe									
	Masculin					Féminin				
	Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf	Total	Célibataire	Mariée	Divorcée	Veuve	Total
10-14	99,2	0,6	0,2	0,0	100,0	94,8	4,0	1,1	0,1	100,0
15-19	97,3	2,1	0,5	0,0	100,0	69,7	25,1	5,0	0,2	100,0
20-24	85,1	13,1	1,6	0,1	100,0	38,7	51,1	9,8	0,4	100,0
25-29	58,1	38,1	3,7	0,1	100,0	21,4	65,7	12,1	0,8	100,0
30-34	31,2	63,4	5,3	0,2	100,0	13,3	72,5	12,8	1,4	100,0
35-39	15,3	79,0	5,5	0,2	100,0	8,8	75,1	13,3	2,7	100,0
40-44	8,3	85,9	5,4	0,3	100,0	6,0	73,8	14,8	5,4	100,0
45-49	5,5	88,8	5,2	0,5	100,0	4,6	69,2	16,3	9,9	100,0
50-54	3,9	90,1	5,2	0,9	100,0	4,1	60,7	18,0	17,2	100,0
55-59	3,5	89,6	5,7	1,2	100,0	4,6	53,8	17,1	24,5	100,0
60-64	3,1	89,3	5,8	1,8	100,0	4,7	44,8	16,5	34,0	100,0
65-69	3,2	87,8	6,1	3,0	100,0	5,5	37,2	15,7	41,6	100,0
70-74	3,0	85,4	7,1	4,5	100,0	6,3	26,4	15,0	52,3	100,0
75-79	3,3	83,1	7,3	6,3	100,0	7,1	22,3	13,6	57,0	100,0
80-84	4,3	78,6	8,1	8,9	100,0	8,9	16,1	12,9	62,0	100,0
85+	8,5	72,5	7,6	11,4	100,0	11,3	17,6	13,1	58,1	100,0
Total	54,7	41,6	3,2	0,6	100,0	37,6	45,8	10,0	6,6	100,0

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 20 : Répartition de la population résidente féminine de 10 ans et plus vivant en polygame

Wilaya	Urbain			Rural			Nomade			Total		
	Femmes en polygamie	Femmes mariées	% de femmes en polygamie	Femmes en polygamie	Femmes mariées	% de femmes en polygamie	Femmes en polygamie	Femme mariée	% de femmes en polygamie	Femmes en polygamie	Femme mariée	% de femmes en polygamie
HodhChargui	1268	12161	10,4	4357	52697	8,3	45	2975	1,5	5670	67832	8,4
Hodh Gharbi	462	6815	6,8	3286	40951	8,0	30	1530	1,9	3778	49297	7,7
Assaba	1109	13739	8,1	3220	36658	8,8	26	1320	2,0	4355	51718	8,4
Gorgol	3901	14319	27,2	8056	40233	20,0	12	506	2,4	11969	55058	21,7
Brakna	1517	11364	13,3	6862	40597	16,9	51	1463	3,5	8429	53423	15,8
Trarza	1564	11295	13,8	4192	34867	12,0	22	1388	1,6	5778	47549	12,2
Adrar	174	5046	3,4	159	4544	3,5	17	668	2,5	350	10258	3,4
DakhletNouadhibou	1768	17272	10,2	14	798	1,8	0	0	0,0	1782	18070	9,9
Tagant	74	2217	3,4	269	10408	2,6	10	574	1,7	353	13200	2,7
Guidimakha	6428	13538	47,5	10855	32201	33,7	1	264	0,4	17283	46002	37,6
Tirs-Zemmour	357	7287	4,9	10	276	3,6	4	353	1,1	371	7916	4,7
Inchiri	91	1809	5,0	29	617	4,7	4	198	2,0	124	2624	4,7
Nouakchott	16707	144776	11,5	0	0	0,0	0	0	0,0	16707	144776	11,5
Ensemble	35420	261637	13,5	41308	294846	14,0	222	11239	2,0	76950	567723	13,6

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 21. : Répartition de la population résidente féminine célibataire de 10 ans et plus par Wilaya et selon le milieu de résidence

Wilaya	Urbain			Rural			Nomade			Total		
	Femmes célibataires	Femmes urbaines	% de femmes célibataires	Femmes célibataires	Femmes rurales	% de femmes célibataires	Femmes célibataires	Femmes nomades	% de femmes célibataires	Femmes célibataires	Femmes	% de femmes célibataires
Hodhcharghy	11083	29533	37,5	42342	118544	35,7	1549	4998	31,0	54974	153076	35,9
HodhGharby	7644	17427	43,9	28863	82510	35,0	865	2615	33,1	37372	102552	36,4
Assaba	13411	34129	39,3	30370	80741	37,6	1008	2535	39,8	44788	117405	38,1
Gorgol	13273	32881	40,4	27674	79679	34,7	402	1033	38,9	41348	113594	36,4
Brakna	10571	26327	40,2	30862	83535	36,9	1039	2734	38,0	42473	112596	37,7
Trarza	10974	26580	41,3	26140	72821	35,9	816	2482	32,9	37931	101882	37,2
Adrar	4423	12177	36,3	3173	9388	33,8	449	1293	34,7	8045	22857	35,2
DakhlettNouadibou	13817	35754	38,6	557	1698	32,8	0	0	0,0	14374	37452	38,4
Tagant	2102	5449	38,6	8661	23107	37,5	356	1040	34,2	11120	29596	37,6
Guidimakha	10696	27516	38,9	21767	60982	35,7	161	450	35,7	32624	88948	36,7
Tirs-Zemmour	6114	16068	38,1	222	606	36,6	275	707	38,9	6611	17381	38,0
Inchiri	1446	4009	36,1	413	1303	31,7	113	353	32,0	1972	5665	34,8
Nouakchott	132521	335978	39,4	0	0	0,0	0	0	0,0	132521	335978	39,4
Ensemble	238077	603827	39,4	221044	614914	35,9	7033	20240	34,7	466154	1238982	37,6

Source : ONS /RGPH 2013

Tableau 22. : Répartition de la population résidente féminine mariée de 10 ans et plus par Wilaya et selon le milieu de résidence

Wilaya	Urbain			Rural			Nomade			Total		
	Femmes mariées	Femmes urbaines	% de femmes mariées	Femmes mariées	Femmes rurales	% de femmes mariées	Femmes mariées	Femmes nomades	% de femmes mariées	Femmes mariées	Femmes	% de femmes mariées
HodhChargui	12161	29533	41,2	52697	118544	44,5	2975	4998	59,5	67832	153076	44,3
Hodh Gharbi	6815	17427	39,1	40951	82510	49,6	1530	2615	58,5	49297	102552	48,1
Assaba	13739	34129	40,3	36658	80741	45,4	1320	2535	52,1	51718	117405	44,1
Gorgol	14319	32881	43,5	40233	79679	50,5	506	1033	49,0	55058	113594	48,5
Brakna	11364	26327	43,2	40597	83535	48,6	1463	2734	53,5	53423	112596	47,4
Trarza	11295	26580	42,5	34867	72821	47,9	1388	2482	55,9	47549	101882	46,7
Adrar	5046	12177	41,4	4544	9388	48,4	668	1293	51,6	10258	22857	44,9
Dakhlet Nouadhibou	17272	35754	48,3	798	1698	47,0	0	0	0,0	18070	37452	48,2
Tagant	2217	5449	40,7	10408	23107	45,0	574	1040	55,2	13200	29596	44,6
Guidimakha	13538	27516	49,2	32201	60982	52,8	264	450	58,7	46002	88948	51,7
Tirs-Zemmour	7287	16068	45,4	276	606	45,5	353	707	49,9	7916	17381	45,5
Inchiri	1809	4009	45,1	617	1303	47,4	198	353	56,1	2624	5665	46,3

Nouakchott	144776	335978	43,1	0	0	0,0	0	0	0,0	144776	335978	43,1
Ensemble	261637	603827	43,3	294846	614914	47,9	11239	20240	55,5	567723	1238982	45,8

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 23 : Répartition de la population résidante féminine divorcée de 10 ans et plus par Wilaya et selon le milieu de résidence

Wilaya	Urbain			Rural			Nomade			Total		
	Femmes divorcées	Femmes urbaines	% de femmes divorcées	Femmes divorcées	Femmes rurales	% de femmes divorcées	Femmes divorcées	Femmes nomades	% de femmes divorcées	Femmes divorcées	Femmes	% de femmes divorcées
HodhChargui	4538	29533	15,4	14192	118544	12,0	125	4998	2,5	18854	153076	12,3
Hodh Gharbi	1914	17427	11,0	6471	82510	7,8	52	2615	2,0	8436	102552	8,2
Assaba	4550	34129	13,3	8052	80741	10,0	98	2535	3,9	12699	117405	10,8
Gorgol	2822	32881	8,6	6427	79679	8,1	48	1033	4,7	9297	113594	8,2
Brakna	2282	26327	8,7	5532	83535	6,6	89	2734	3,3	7903	112596	7,0
Trarza	2450	26580	9,2	5768	72821	7,9	91	2482	3,7	8309	101882	8,2
Adrar	1840	12177	15,1	945	9388	10,1	82	1293	6,3	2867	22857	12,5
Dakhlet Nouadhibou	3431	35754	9,6	232	1698	13,7	0	0	0,0	3663	37452	9,8
Tagant	692	5449	12,7	2086	23107	9,0	62	1040	6,0	2840	29596	9,6
Guidimakha	1890	27516	6,9	4086	60982	6,7	9	450	2,0	5985	88948	6,7
Tirs-Zemmour	1878	16068	11,7	65	606	10,7	39	707	5,5	1982	17381	11,4
Inchiri	517	4009	12,9	143	1303	11,0	14	353	4,0	674	5665	11,9
Nouakchott	40380	335978	12,0	0	0	0,0	0	0	0,0	40380	335978	12,0
Ensemble	69183	603827	11,5	53999	614914	8,8	708	20240	3,5	123891	1238982	10,0

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 24. : Répartition de la population résidante féminine veuve de 10 ans et plus par Wilaya et selon le milieu de résidence

Wilaya	Urbain			Rural			Nomade			Total		
	Femmes veuves	Femmes urbaines	% de femmes veuves	Femmes veuves	Femmes rurales	% de femmes veuves	Femmes veuves	Femmes nomades	% de femmes veuves	Femmes veuves	Femmes	% de femmes veuves
Hodhcharghy	1752	29533	5,9	9314	118544	7,9	350	4998	7,0	11416	153076	7,5
HodhGharby	1054	17427	6,0	6225	82510	7,5	168	2615	6,4	7447	102552	7,3
Assaba	2429	34129	7,1	5661	80741	7,0	109	2535	4,3	8200	117405	7,0
Gorgol	2467	32881	7,5	5346	79679	6,7	77	1033	7,5	7890	113594	6,9
Brakna	2110	26327	8,0	6543	83535	7,8	143	2734	5,2	8797	112596	7,8
Trarza	1861	26580	7,0	6046	72821	8,3	187	2482	7,5	8093	101882	7,9
Adrar	867	12177	7,1	726	9388	7,7	95	1293	7,3	1687	22857	7,4
DakhlettNouadibou	1234	35754	3,5	111	1698	6,5	0	0	0,0	1345	37452	3,6
Tagant	437	5449	8,0	1952	23107	8,4	48	1040	4,6	2436	29596	8,2
Guidimagha	1391	27516	5,1	2929	60982	4,8	16	450	3,6	4336	88948	4,9
Tirs-ezemour	789	16068	4,9	43	606	7,1	40	707	5,7	872	17381	5,0
Inchiri	237	4009	5,9	130	1303	10,0	28	353	7,9	395	5665	7,0
Nouakchott	18301	335978	5,4	0	0	0,0	0	0	0,0	18301	335978	5,4
Ensemble	34930	603827	5,8	45025	614914	7,3	1260	20240	6,2	81215	1238982	6,6

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 25 : Taux spécifiques de fécondité et Indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence

Groupe d'âge	Urbain	Rural	Nomade	Ensemble
15-19	0,0716	0,0819	0,0839	0,0770
20-24	0,2074	0,2248	0,2282	0,2162
25-29	0,2258	0,2390	0,2416	0,2323
30-34	0,1632	0,1908	0,1963	0,1766
35-39	0,0966	0,1240	0,1295	0,1099
40-44	0,0349	0,0516	0,0549	0,0432
45-49	0,0052	0,0101	0,0111	0,0076
Total	0,8048	0,9220	0,9455	0,8627
ISF	4,0	4,6	4,7	4,3

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 26 : Répartition de la population de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction et selon le sexe

Niveau d'instruction	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Aucun niveau	28,8	36,9	32,9
Coranique/Mahadra	25,5	22,4	23,9
Primaire	27,2	27,9	27,6
Secondaire	14,1	11,1	12,5
Université	3,5	1,2	2,3
Supérieur technique ou prof	0,15	0,04	0,09
NSP	0,69	0,58	0,63
Total	100,0	100,0	100,0

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 27 : Proportion (%) de filles des ménages ordinaires de 6 à 11 ans ne fréquentant pas un établissement scolaire par Wilaya selon le milieu de résidence

Wilaya	Urbain	Rural	Nomade	Total
Hodhcharghi	51,6	51,8	49,9	51,6
HodhGharby	51,7	50,5	50,6	50,6
Assaba	51,8	50,0	49,2	50,3
Gorgol	52,8	50,5	56,9	50,9
Brakna	50,4	51,3	51,3	51,2
Trarza	51,7	50,9	49,9	51,0
Adrar	48,3	50,8	50,4	50,0
DakhlettNouadibou	52,6	44,0	0,0	52,0
Tagant	49,6	51,3	52,7	51,4
Guidimagha	53,2	51,1	42,4	51,5
Tirs-ezemour	51,0	57,5	53,8	52,0
Inchiri	45,5	55,0	44,0	47,5
Nouakchott	51,8	0,0	0,0	51,8
Ensemble	51,9	50,9	50,4	51,2

Source : ONS /RGPH 2013

Tableau 28 : Evolution du taux d'analphabétisme entre 2000 et 2013

Milieu	2000			2013		
	Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Urbain				16,8	25,8	21,2
Rural				47,4	55,1	51,6
Nomade				63,7	68,8	66,0
Ensemble				31,3	41,0	36,3

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 29 : Taux d'alphabétisation de la population de 10 ans et plus par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Age groupe	Urbain			Rural			Nomade			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10-14	84,5	83,3	83,9	61,6	59,7	60,6	35,2	34,7	34,9	72,0	70,2	71,1
15-19	88,8	86,1	87,5	62,4	57,4	59,7	41,8	40,7	41,2	75,9	71,0	73,4
20-24	85,9	79,9	83,0	54,5	49,9	51,9	40,0	37,8	39,0	72,1	64,6	68,2
25-29	85,1	78,0	81,6	51,4	45,3	47,9	38,5	32,5	35,8	71,2	62,0	66,3
30-34	83,9	74,7	79,4	50,2	40,7	44,6	38,4	29,5	34,4	70,2	58,0	63,7
35-39	83,6	72,5	78,0	49,8	38,0	43,0	37,2	26,9	32,4	69,6	55,7	62,2
40-44	82,4	68,2	75,4	47,3	33,4	39,4	32,6	23,7	28,7	67,2	50,9	58,7
45-49	80,8	62,1	71,7	44,6	30,9	37,0	29,9	22,9	26,8	64,5	46,3	55,1
50-54	76,8	56,7	67,1	42,7	28,9	35,3	33,7	21,8	28,6	60,9	42,6	51,7
55-59	76,8	54,3	66,0	42,1	28,6	35,1	33,6	22,2	28,8	60,1	40,9	50,6
60-64	70,9	49,0	60,5	38,9	26,5	32,6	31,4	20,7	27,4	54,0	36,6	45,5
65-69	70,2	46,8	58,9	38,0	24,9	31,4	28,8	17,6	24,5	52,3	34,4	43,5
70-74	65,9	42,6	54,8	36,5	24,7	30,7	29,2	21,5	26,2	48,2	31,7	40,2
75-79	61,6	41,4	51,3	35,9	23,4	29,8	26,5	21,6	24,8	44,0	29,7	37,0
80-84	61,0	42,0	51,1	35,8	23,5	29,5	29,9	19,6	25,6	44,4	30,1	37,0
85+	60,4	41,4	50,6	38,0	26,3	31,9	38,1	15,9	29,8	45,6	31,3	38,2
Ensemble	83,2	74,2	78,8	52,6	44,9	48,4	36,3	31,2	34,0	68,7	59,0	63,7

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 30 : Langues écrites et parlées par la population de 10 ans et plus et selon le sexe

Langues lues et écrites	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Aucun	31,3	41,0	36,3
Arabe	39,7	39,9	39,8
Français	4,2	2,8	3,5
Arabe et Français	13,7	8,5	11,0
Autre	11,2	7,8	9,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : ONS/RGPH 201

Tableau 31 : Proportion des femmes occupant un poste de responsabilité

Fonctions	Nombre total de postes	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Proportion de femmes
Membres du Gouvernement	32	26	7	21,9
Députés à l'Assemblée Nationale	147	116	31	21,1
Sénateur				
Secrétaires généraux des ministères	32	30	2	6,3
Walis	15	15	0	0
Hakems				
Maires	219	212	7	3,2
Conseillers municipaux	5039	3722	1317	26,1

Tableau 32A : Répartition de la population féminine âgée de 10 ans et plus par situation d'activité selon l'état matrimonial

Situation d'activité	Etat matrimonial				Total
	Célibataire	Marié(e)	Divorcé(e)	Veuf (ve)	
Occupé	4,9	14,7	19,9	12,5	11,4
Chômeur déjà travaillé	0,2	0,5	1,0	0,6	0,4
Chômeur cherche 1 ^{er} emploi	8,6	3,8	8,8	2,3	6,0
Etudiant	43,9	1,9	2,9	0,3	17,7
Femme au foyer	31,6	74,7	56,8	66,3	56,1
Handicapé	0,2	0,1	0,4	1,0	0,2
Retraité	0,2	0,3	0,8	3,0	0,5
Rentier	0,4	0,3	1,0	2,6	0,6
Autre	9,9	3,5	8,4	11,4	6,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ONS/RPGH 2013

Tableau 32B : Répartition de la population féminine âgée de 10 ans et plus par situation d'activité selon l'état matrimonial

Situation d'activité	Etat matrimonial				Total
	Célibataire	Marié(e)	Divorcé(e)	Veuf (ve)	
Occupé	16,2	59,2	17,4	7,2	100
Chômeur déjà travaillé	14,2	54,8	21,8	9,3	100
Chômeur cherche 1 ^{er} emploi	53,7	29,1	14,6	2,5	100
Etudiant	93,4	4,9	1,6	0,1	100
Femme au foyer	21,2	61,0	10,1	7,7	100
Handicapé	39,3	16,5	17,1	27,1	100
Retraité	17,2	28,4	16,2	38,3	100
Rentier	27,6	25,1	17,0	30,3	100
Autre	53,6	23,4	12,2	10,8	100
Total	37,6	45,8	10,0	6,6	100

Source : ONS/RPGH 2013

Tableau 33 : Population occupée par branche d'activité selon le sexe, 2013

Activité principale	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Agriculture	40059	20263	60322
Elevage	85676	2808	88484
Activités annexes	294	45	339
Chasse	36	3	39
Sylviculture	1132	154	1286
Pêche	19578	588	20166
Industrie extractive	14909	650	15559
Industrie manufacturière	23972	17422	41394
Eau, gaz et électricité	5499	515	6014
Construction (BTP)	45081	1443	46524
Commerce	114391	43640	158031
Transport et communication	32029	1139	33168
Banques et assurances	2409	1059	3467
Administration et services sociaux	92089	43467	135556
ND	57	17	75
Total	477210	133215	610425

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 34 : Population occupée selon le statut d'emploi et le sexe, 2013

Statut dans l'emploi	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Indépendant	244151	82308	326459
Employeur	16071	2364	18436
Salarié privé permanent	29324	4941	34265
Salariés privé temporaire	96566	16325	112891
Salariés public	68478	19796	88274
Apprentis	3775	543	4318
Aides familiaux	18845	6937	25782
Total	477210	133215	610425

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 35 : Répartition (%) de la population féminine active occupée par branche d'activité selon le niveau d'instruction

branche d'activité	Aucun niveau	Coranique/Mahadra	Primaire	Secondaire général	Université	Secondaire tech/prof	Supérieur technique ou prof	NSP	Total
Agriculture	69,7	19,8	8,6	0,9	0,0	0,0	0,0	1,0	100,0
Elevage	56,5	26,9	8,6	6,3	0,1	0,0	0,0	1,6	100,0
Activités annexes	17,0	2,2	17,6	48,7	10,2	0,0	2,1	2,3	100,0
Chasse	0,0	0,0	27,5	47,8	0,0	0,0	0,0	24,8	100,0
Sylviculture	61,9	23,1	10,2	4,1	0,6	0,0	0,0	0,0	100,0
Pêche	31,1	17,3	22,5	21,1	5,8	1,2	0,2	0,9	100,0
Industrie Extractive	3,1	3,9	12,0	52,8	21,3	5,5	1,1	0,3	100,0
Indust.man	43,4	27,1	22,6	5,9	0,3	0,1	0,0	0,6	100,0
Eau-Gaz-Electricité	11,5	6,6	12,5	47,8	20,4	0,6	0,2	0,5	100,0
BTP	37,6	18,2	23,4	15,4	3,9	0,6	0,4	0,5	100,0
Commerce	33,4	29,4	22,9	12,7	0,9	0,1	0,1	0,5	100,0
Transport/commerce	18,9	13,4	20,1	30,2	15,6	0,4	0,5	0,9	100,0
Banque/assurance	2,5	2,2	7,9	49,8	34,6	1,4	1,2	0,5	100,0
Admin.service.soc	22,2	13,7	19,6	30,8	12,2	0,6	0,2	0,6	100,0
ND	21,1	17,3	27,6	16,8	11,4	0,0	0,0	5,7	100,0
Ensemble	37,1	21,7	18,9	16,3	4,9	0,3	0,1	0,6	100,0

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 36 : Répartition des ménages ordinaires selon le sexe du Chef de Ménage

Sexe	Nombre de ménages	Pourcentage
Masculin	368 081	64,0
Féminin	206 791	36,0
Total	574 872	100,0

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 37 : Répartition des Chefs de Ménage ordinaires selon le sexe et le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Aucun	125 790	34,17	96 473	46,65	222 263	38,66
Coranique Mahadra	117 350	31,88	66 088	31,96	183 438	31,91
Primaire	51 277	13,93	28 565	13,81	79 842	13,89
Secondaire Général	44 279	12,03	12 238	5,92	56 517	9,83
Université	22 513	6,12	1 793	0,87	24 306	4,23
Secondaire Tech/prof	2 298	0,62	161	0,08	2 459	0,43
Supérieur Tech/prof	1 061	0,29	97	0,05	1 158	0,20
NSP	3 513	0,95	1 376	0,67	4 889	0,85
Total	368 081	100	206 791	100	574 872	100

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 38 : Pourcentage des chefs de ménages selon le niveau d'instruction et la wilaya de résidence

Wilaya	Aucun	Coranique/Mahadra	Primaire	Secondaire général	Université	Secondaire tech/prof	Supérieur technique ou prof	NSP	Total
Hodh Charghi	51,6	38,4	5,6	2,3	0,8	0,1	0,1	1,0	100,0
Hodh E Gharbi	56,5	33,0	5,9	3,1	1,1	0,1	0,0	0,3	100,0
Assaba	53,7	32,8	8,1	3,2	1,1	0,1	0,0	1,0	100,0
Gorgol	64,8	19,4	9,5	4,1	1,2	0,1	0,1	0,7	100,0
Brakna	50,0	31,9	10,4	5,1	1,6	0,2	0,1	0,7	100,0
Trarza	27,1	48,2	12,9	8,2	2,6	0,2	0,1	0,7	100,0
Adrar	32,2	33,1	18,4	12,3	3,3	0,2	0,2	0,3	100,0
Dakhlett Nouadhibou	12,2	28,0	24,4	25,7	7,2	1,5	0,3	0,6	100,0
Tagant	51,0	29,3	11,8	5,3	2,3	0,1	0,1	0,2	100,0
Guidimagha	70,3	14,6	8,2	4,0	1,3	0,2	0,1	1,3	100,0
Tirs-ezemour	14,4	26,1	20,0	25,9	6,7	5,8	0,6	0,4	100,0
Inchiri	16,3	38,2	19,9	19,6	5,0	0,5	0,1	0,4	100,0
Nouakchott	19,0	30,2	19,7	18,9	10,1	0,6	0,4	1,1	100,0
Ensemble	39,7	31,9	12,8	9,9	4,3	0,4	0,2	0,9	100,0

Source : ONS/RGPH 2013

Tableau 39. : Pourcentage des chefs de ménages selon le sexe, l'état matrimonial et le milieu de résidence

Etat matrimonial	Masculin	Féminin	Total
Milieu urbain			
Célibataire	6,5	2,4	5,3
Marié(e)	88,2	43,5	74,1
Divorcé(e)	4,3	29,6	12,3
Veuf(ve)	1,0	24,5	8,3
Total	100	100	100
Milieu rural			
Célibataire	2,4	2,9	2,7
Marié(e)	91,7	53,3	75,4
Divorcé(e)	4,5	18,4	10,4
Veuf(ve)	1,4	25,4	11,5
Total	100	100	100
Milieu nomade			
Célibataire	5,5	4,3	5,4
Marié(e)	91,4	33	84,4
Divorcé(e)	1,6	13,6	3
Veuf(ve)	1,5	49,1	7,2
Total	100	100	100
Ensemble			
Célibataire	4,7	2,7	4
Marié(e)	89,8	49	75
Divorcé(e)	4,3	23,2	11,1
Veuf(ve)	1,2	25,1	9,9
Total	100	100	100

Source : ONS/RGPH 2013